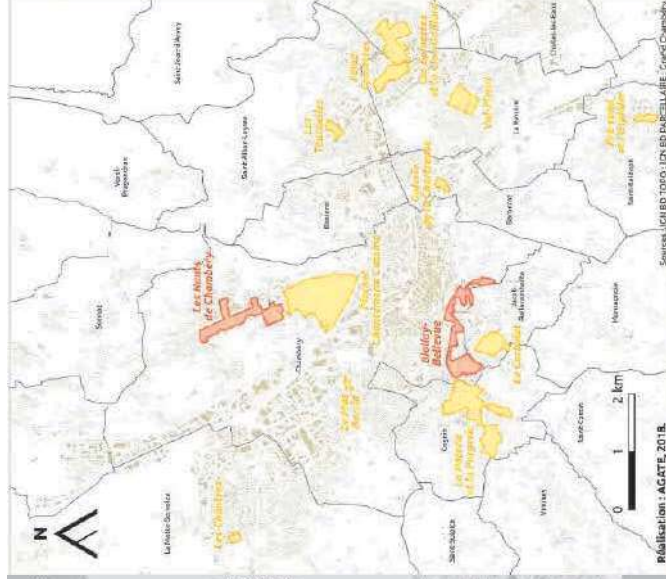
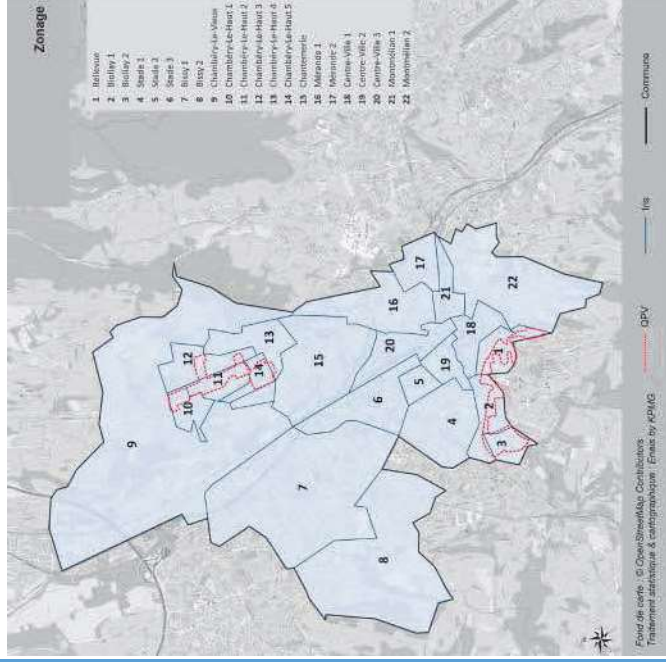


2. Portrait social de territoire



Une ABS dans un contexte renouvelé par rapport à 2017

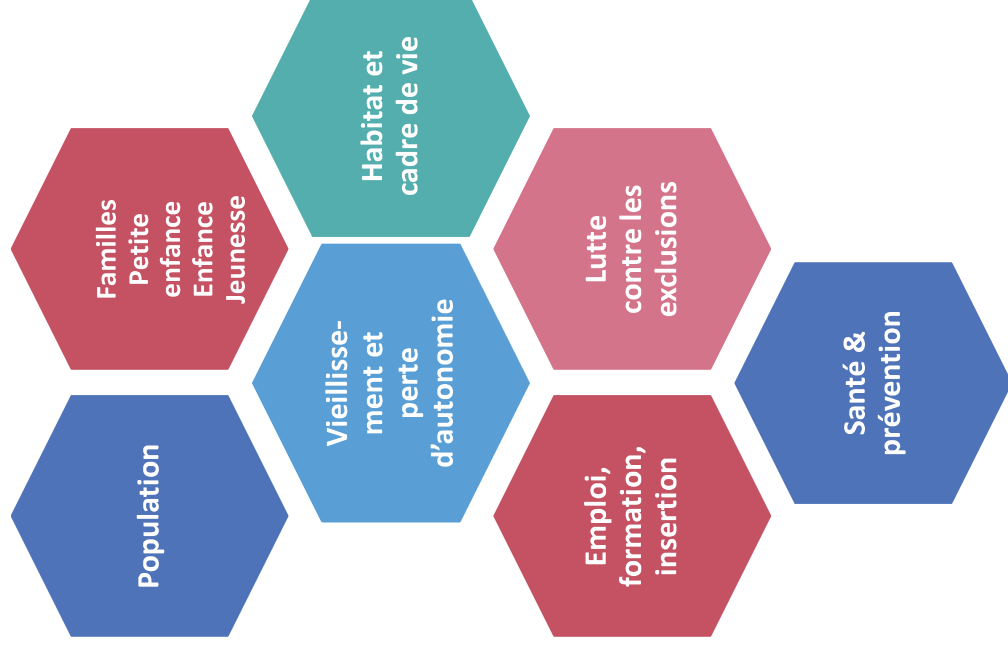
- **Un contexte de crises multiples qui nécessite d'anticiper les réponses d'urgence sociale**
 - 2 années de crise sanitaire 2019-2020 qui ont impacté notamment sur les populations les plus fragiles
 - Une crise énergétique et économique actuelle (pouvoir d'achat, inflation,...)
 - Une défiance globale des populations vis-à-vis des institutions
- **Une nouvelle équipe municipale et une organisation des services encore en cours**
 - Le traitement des questions sociales est diffus au sein de plusieurs directions [pas de Direction des affaires sociales]
- **Des contractualisations en renouvellement ou nouvelles**
 - Renouvellement des contrats entre la ville et les associations locales
 - Elaboration de la Convention territoriale globale avec la Caf (suites du CEJ)
 - Mise en place de la Cité éducative



Une mise en œuvre du plan d'actions issu de l'ABS de 2017 nécessairement impactée par ces éléments de contexte

Le Portrait social de territoire : champs d'observation

- Données statistiques
- Caractérisation des publics
- Offres de services
- Positionnement CCAS et services ville



La population chambérienne : principales caractéristiques



Une population communale en constante augmentation, qui tend cependant à ralentir



Un solde migratoire négatif sur la dernière période mais compensé par un solde naturel élevé



Un phénomène de vieillissement de la population qui se poursuit



Un revenu médian en augmentation mais contrasté sur le territoire

58 833

Habitants en 2018

+0,1%

Évolution annuelle moyenne entre 2013 et 2018

10%

De la population est âgée de 70 ans ou plus (9,2% en France)

20 790€

Revenu médian des habitants (21 730€ en France)

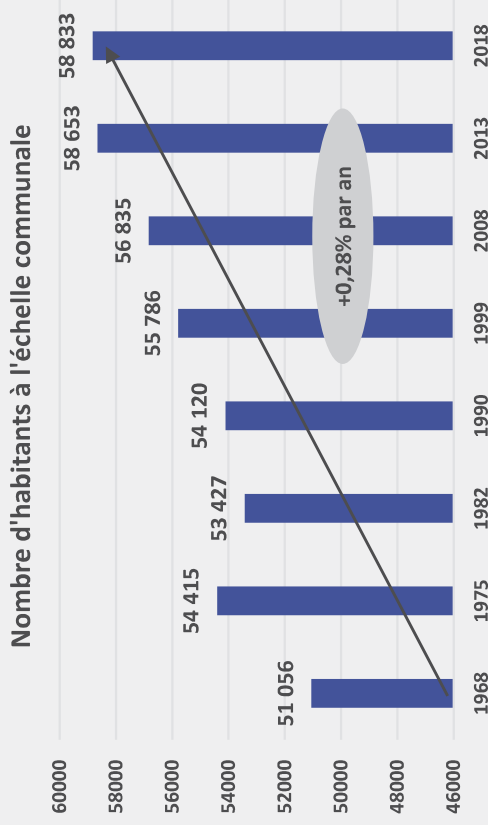
LA POPULATION DE CHAMBERY

-Données de cadrage-

UNE POPULATION COMMUNALE EN CONSTANTE AUGMENTATION DEPUIS 1982, PASSANT DE 53 427 HABITANTS EN 1982 À 58 833 EN 2018



Démographie



Source : Insee, RGP 1968 à 2018

LES ÉVOLUTIONS DEPUIS 2013

- Une augmentation de la population moins rapide qu'auparavant.
- Une baisse d'attractivité du territoire, avec un solde migratoire désormais négatif.
- Une diminution de la part des 20-59 ans dans la population (58% en 2013, 50% en 2018) et des séniors qui pèsent davantage (18% en 2013, 24% en 2018)

UN SOLDE NATUREL SUFFISAMMENT ÉLEVÉ POUR COMPENSER LE DÉFICIT MIGRATOIRE

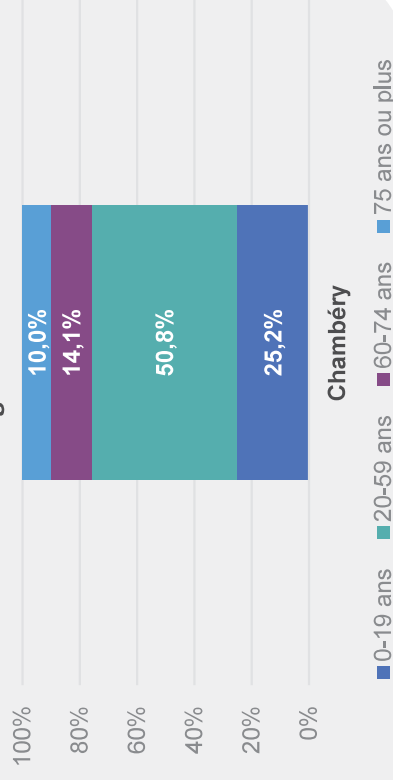
Variation du nombre d'habitants entre 2013 et 2018	Evolution annuelle moyenne (EAM)		Due au solde migratoire
	Due au solde naturel	Due au solde migratoire	
Chambéry	0,1%	0,5%	-0,4%
Valence	0,9%	0,5%	0,5%
Troyes	0,8%	0,4%	0,4%
CA Grand Chambéry	0,7%	0,4%	0,4%
Savoie	0,5%	0,2%	0,2%
France métropolitaine	0,4%	0,3%	0,1%

Source : Insee, RGP 2013 & 2018

- Un enjeu en matière d'attractivité de la commune

UN HABITANT SUR QUATRE ÂGÉ DE 60 ANS OU PLUS

Répartition de la population par grands groupes d'âge en 2018



LA POPULATION DE CHAMBERY

-Données de cadrage-

UN PHÉNOMÈNE DE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION QUI SE POURSUIT

Démographie

Evolution annuelle moyenne entre 2013 et 2018	0-19 ans	20-59 ans	60-74 ans	75 ans ou plus
Chambéry	0,4%	-0,7%	2,1%	0,4%
Valence	1,7%	0,6%	0,9%	0,9%
Troyes	2,0%	0,3%	2,0%	-1,5%
CA du Grand Chambéry	0,7%	0,0%	2,7%	1,5%
Savoie	0,0%	-0,2%	2,8%	1,6%
France métropolitaine	0,1%	-0,2%	2,5%	0,8%

Source : Insee, RGP 2018

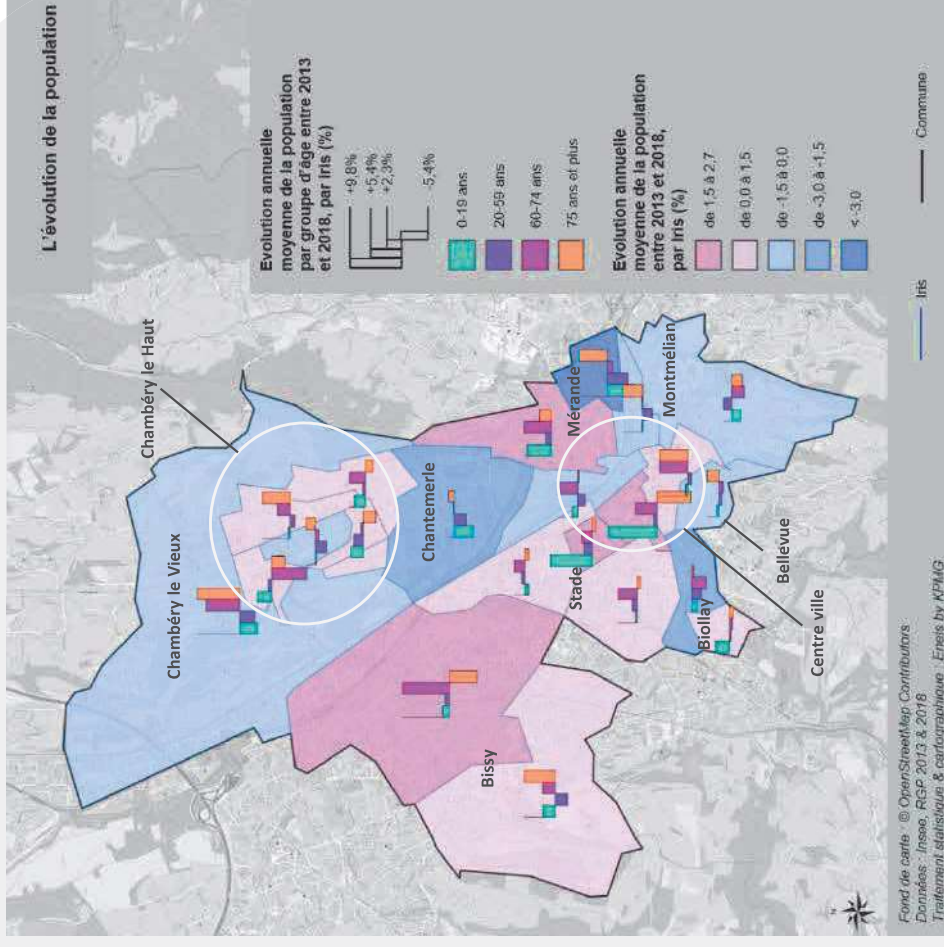
Evolution de la part des grands groupes d'âge entre 2013 et 2018	2018	2013	2018	2013	2018	2013
Chambéry	25,2%	24,7%	50,8%	52,7%	14,1%	10,0%
France Métropolitaine	24,0%	24,4%	49,9%	51,4%	16,7%	9,2%

Source : Insee, RGP 2013 et 2018



Définition : Gérontocroissance et vieillissement

- Le vieillissement est l'augmentation de la part des personnes âgées sur l'ensemble de la population.
- La gérontocroissance est l'augmentation du nombre de personnes âgées.



Fond de carte : © OpenStreetMap, Contributeurs
Données : Insee, RGP 2013 & 2018
Traitement statistique & cartographique : Erisis by KPMG

- > Entre 2013 et 2018, Chambéry-le-vieux voit sa population de jeunes de 0-19 ans diminuer de 3,6% (passant de 985 à 823), celle de 20-59 ans diminuer de 3,1% (passant de 1 718 à 1 470) tandis que les 60-74 ont augmenté de 6,7% (passant de 396 à 548)

LA POPULATION DE CHAMBERY

-Données de cadrage-

UN REVENU MÉDIAN EN AUGMENTATION PAR RAPPORT À 2013 MAIS DES NIVEAUX TOUJOURS CONTRASTÉS AU SEIN DE LA COMMUNE

Niveau de vie

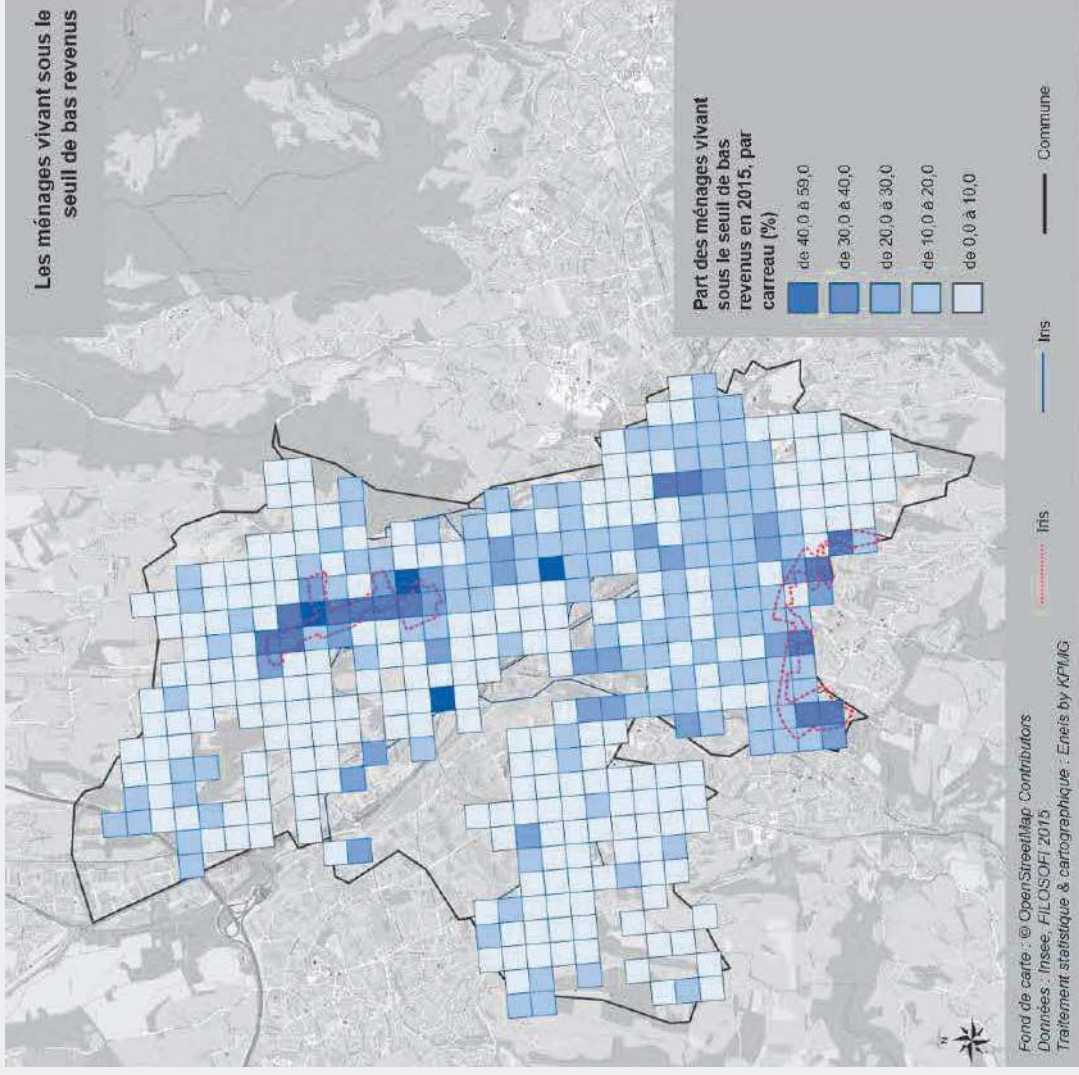


Revenu médian par UC des ménages en 2019

Chambéry	20 790 €
Valence	19 700 €
Troyes	17 790 €
CA Grand Chambéry	23 180 €
Savoie	23 210 €
France Métropolitaine	21 730 €

Source : Insee, FILOSOFI 2019

- > Une augmentation de 7,4% du revenu médian par rapport à 2013 (19 349€).
- > Un niveau de revenu médian plus favorable que sur les villes de comparaison mais inférieur aux moyennes intercommunale, départementale et nationale.
- > Une vulnérabilité économique particulièrement forte au sein des quartiers prioritaires de la ville.



Familles, Petite enfance, enfance-jeunesse



Une forte proportion de familles monoparentales, et en augmentation



Une diminution de l'activité des parents d'enfants de moins de 6 ans



Une forte baisse de la population des enfants âgés de moins de 6 ans

Un recours plus important à l'accueil individuel, mais qui tend à diminuer

Des situations de tension sur l'offre d'accueil en collectif



Une augmentation de la population d'enfants âgés de 6-17 ans



Un taux de scolarisation inférieur aux échelons de comparaison



Des jeunes adultes qui quittent le territoire

2 770

Familles monoparentales en 2018

19%

De familles monoparentales parmi les familles (15,9% en France)

47%

De places d'accueil sont des places en accueil individuel

-2,0%

Évolution annuelle moyenne des tranches 0-2 et 3-5 ans entre 2013 et 2018

DES FAMILLES MONOPARENTALES EN AUGMENTATION



Familles

14 289 familles en 2018

Répartition des familles selon la typologie en 2018

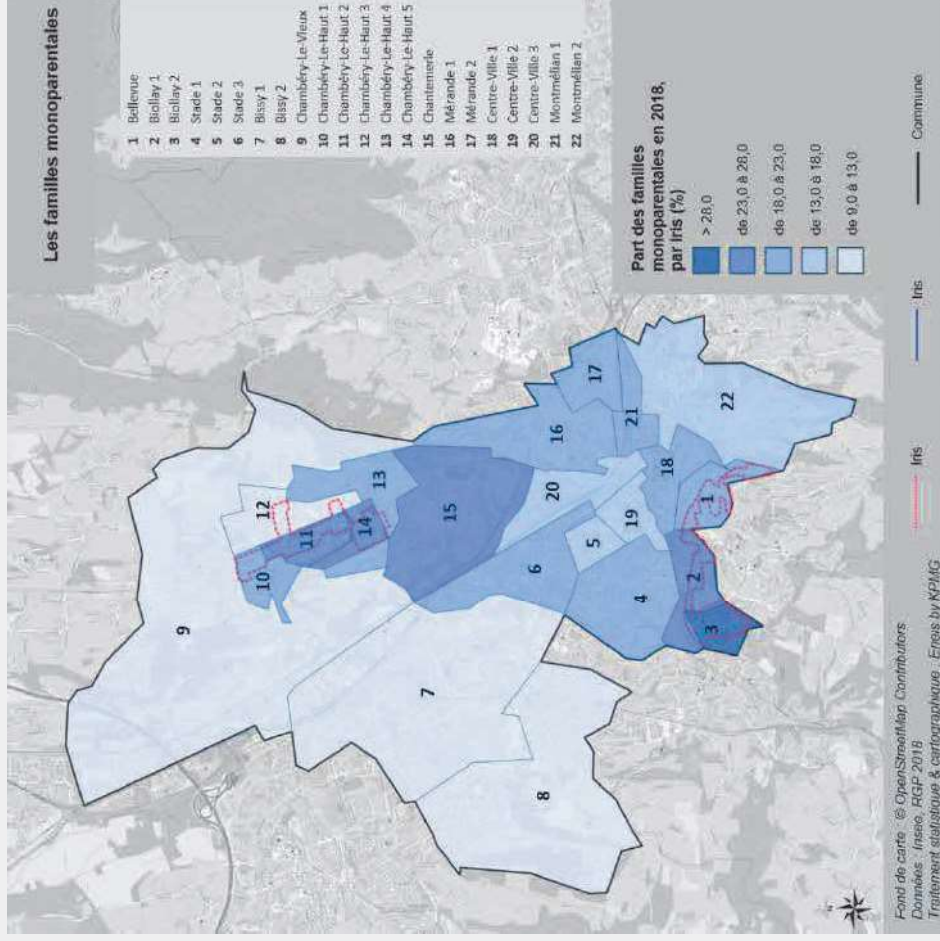
	Couples avec enfant(s)	Familles monoparentales	Couples sans enfant
Chambéry	40,6%	19,0%	40,4%
Valence	37,7%	20,3%	42,0%
Troyes	31,8%	28,7%	39,5%
CA Grand Chambéry	40,2%	16,1%	43,7%
Savoie	41,1%	14,2%	44,7%
France Métropolitaine	41,2%	15,9%	42,9%

Source : Insee, RGP 2018

Evolution annuelle moyenne des familles selon la typologie entre 2013 et 2018

	Couples avec enfant(s)	Familles monoparentales	Couples sans enfant
Chambéry	-0,2%	0,8%	-0,4%
Valence	0,7%	1,7%	0,0%
Troyes	-0,4%	2,0%	-1,1%
CA Grand Chambéry	0,5%	1,4%	0,8%
Savoie	-0,2%	2,0%	0,9%
France Métropolitaine	-0,3%	2,2%	0,4%

Source : Insee, RGP 2018



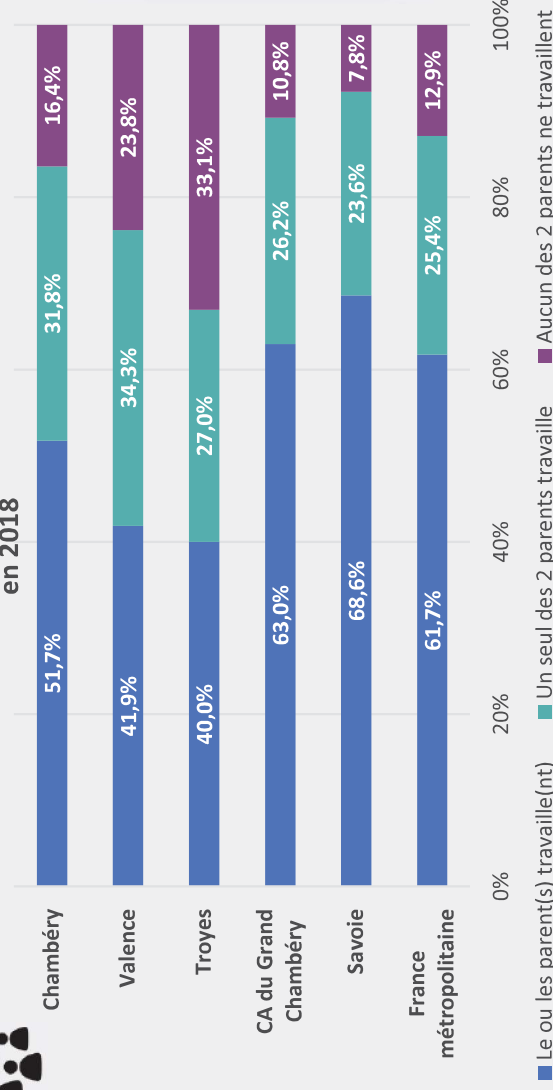
- > Des familles monoparentales représentant près d'une famille sur cinq et qui, conformément aux territoires de comparaison, sont en augmentation (+ 1% par rapport à 2013). Une typologie de famille d'autant plus représentée au sein des QPV de Chambéry.
- > Si la monoparentalité ne traduit pas automatiquement une situation de vulnérabilité, la proportion importante de familles monoparentales sur le territoire souligne un potentiel enjeu d'adaptation de l'offre de services (exemple : horaires des modes d'accueil de jeunes enfants et des accueils périscolaires et extrascolaires ; etc.).

UNE DIMINUTION DE L'ACTIVITÉ DES PARENTS D'ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS



Familles

Répartition des enfants de moins de 6 ans selon l'activité des parent(s) en 2018



Source : Insee, RGP 2018

➤ En 2013, 53,0% des enfants de moins de 6 ans avaient au moins un des deux parents qui travaillaient. En 2018, ils représentent 51,7%. En ce qui concerne les enfants dont aucun des deux parents ne travaillaient, ils étaient 15,5% en 2013, ils sont 16,4% en 2018.

DES DISPOSITIFS INSTALLÉS POUR LES PARENTS DE JEUNES ENFANTS ET UNE RELATION AUX PARENTS À REDYNAMISER SUITE À LA CRISE SANITAIRE

- La commune dispose de quatre LAEP, pas nécessairement labellisé : Association de quartier du centre-ville, Centre Socio-culturel des Moulins, Centre Social et d'Animation du Biollay (QPV), Maison de l'enfance Les Petits Bisserrains (labellisation en cours). Le relais petite enfance et les multi-accueils sont identifiés comme des lieux de soutien à la parentalité, en particulier dans les quartiers dépourvus de lieux d'accueil enfants-parents.
- Une offre qui se matérialise par des ateliers conseil et de prévention sur les sujets d'intérêts : alimentation, sommeil, motricité,...
- Des lieux d'échanges entre parents pairs qui fonctionnent bien : maison des familles du bassin chambérien (cofondée par Apprentis d'Auteuil et le Secours Catholique), groupe de pairs de La Sauvegarde
- Des partenaires clés : le Département et la PMI, les structures d'animation de la vie sociale, l'Éducation nationale



Familles

- › Dans le cadre du **Programme de Réussite Educative (PRE)** porté par la ville, le lien Parent-enfant-école est particulièrement travaillé, avec notamment une médiatrice enfants-famille-école.
- › Un **pôle des familles** (centre ressources) est en travaux, dans le périmètre de la Cité éducative.
- › La **prise en compte des besoins des jeunes parents en difficultés** : **ChrYsalide**, dispositif géré par le CCAS, compte 17 logements temporaires répartis dans le parc locatif social, à destination de jeunes parents, seuls ou en couple, nécessitant un accompagnement socio-éducatif et 1 logement de transition réservé à l'accueil de femmes seules avec enfants vivant une situation de crise et ayant besoin d'être protégées de leur environnement.
- › La commune ne dispose pas de planning familial, des acteurs sont en train d'en créer un.
- › Les **familles monoparentales** : des besoins plus prégnants, des sollicitations des structures associatives, notamment pour être appuyées dans leur rôle de parents d'enfants et d'adolescents sur les sujets de société (genre, addictions, isolement,...)
- › Un **effet de la crise sanitaire** : les séjours, les sorties, les projets en famille, les temps festifs et les activités parents-enfants sont à redynamiser. Des démarches d'aller vers et de faire ensemble on pu se développer durant la crise et en post crise sanitaire par certaines structures.
- › Plus généralement, à l'échelle de la ville, les **besoins des parents d'enfants scolarisés en élémentaire sont peu couverts. Il manque des lieux de proximité de soutien à la parentalité dans les QPV, quartiers cumulant des difficultés sociales**
- › Le soutien à la parentalité : un axe fort du Contrat de ville et de la Cité éducative

PETITE ENFANCE

UNE FORTE BAISSÉ DE LA POPULATION DES ENFANTS ÂGÉS DE MOINS DE 6 ANS



Population

0-5 ans en 2018

	0-2 ans	3-5 ans
Chambéry	2054	2103

Source : Insee, RGP 2018

Part des

0-5 ans en 2018

	0-2 ans	3-5 ans
Chambéry	3,5%	3,6%
Valence	3,5%	3,6%
Troyes	3,6%	3,4%
CA du Grand Chambéry	3,3%	3,4%
Savoie	3,1%	3,4%
France métropolitaine	3,3%	3,5%

Source : Insee, RGP 2018

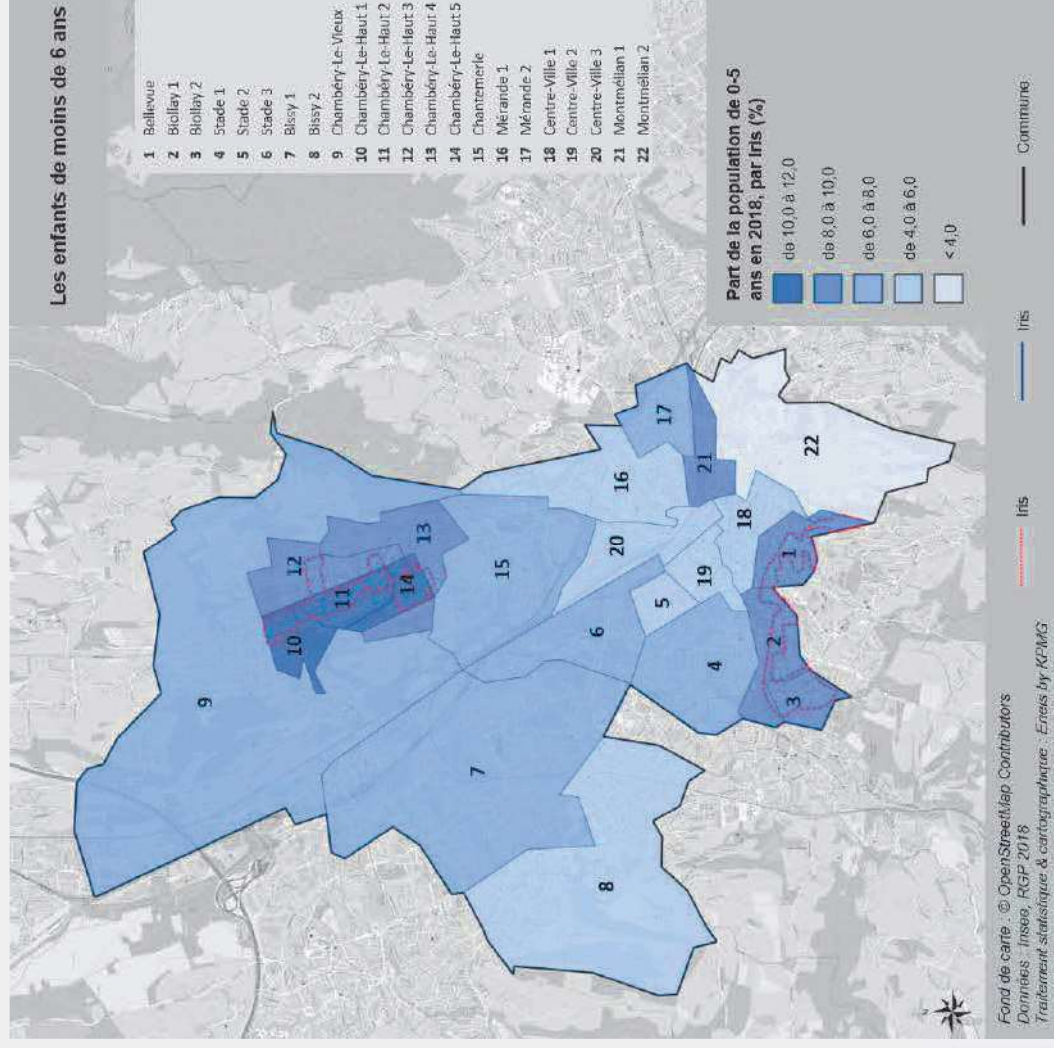
Evolution annuelle

moyenne des 0-5 ans 2013-2018

	0-2 ans	3-5 ans
Chambéry	-2,0%	-2,0%
Valence	-0,4%	2,0%
Troyes	-1,1%	0,1%
CA du Grand Chambéry	-0,1%	-0,4%
Savoie	-1,5%	-0,9%
France métropolitaine	-1,5%	-0,5%

Source : Insee, RGP 2013 et 2018

Après avoir augmenté entre 2008 et 2013, les deux tranches d'âge diminuent dans les mêmes proportions entre 2013 et 2018. (-2,0%).



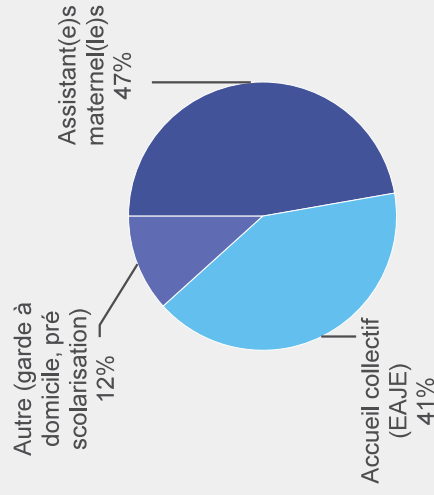
- > Des enfants de moins de 6 ans fortement représentés au sein des Iris jonchés par les QPV et en forte augmentation dans les quartiers de l'ouest de la commune, en particulier Bissy et Stade.
- > Un fort enjeu de développement de l'offre socio-culturelle et des équipements enfance et jeunesse dans ces quartiers, mais également une attention à porter à l'adéquation de l'offre/demande concernant les modes de garde des enfants.

L'offre d'accueil en accueil collectif et en accueil individuel

UN RECOURS PLUS IMPORTANT A L'ACCUEIL INDIVIDUEL

Répartition du nombre de places par type d'accueil à Chambéry

Source : CAFData, 2018



2018	Nombre et part de places sur Troyes	Nombre de places sur Valence	Nombre et part de places sur l'EPCI	Nombre et part de places sur le Département	Nombre et part de places en France métropolitaine
Nombre et part de places en accueil collectif	457 (33%)	729 (52%)	924 (32%)	2 701 (31%)	460 042 (34%)
Nombre et part de places en accueil individuel	303 (49%)	483 (34%)	1 785 (61%)	5 764 (65%)	760 708 (56%)
Nombre et part de places en préscolarisation ou garde à domicile	165 (18%)	201 (14%)	207 (7,1%)	373 (4%)	135 761 (10%)

Source : CAFData, 2018

- Une **capacité théorique d'accueil des 0-2 ans** plus faible (56% des enfants ont une place d'accueil collectif ou individuel à Chambéry contre 66% dans l'agglomération et 65% dans le département)
- L'offre d'accueil de la petite enfance repose en majorité sur de **l'accueil individuel avec 577 places offertes à Chambéry en 2018** (soit 47% du total de l'offre d'accueil). Cette majorité de places en accueil individuel correspond à la tendance observée à l'échelle de l'EPCI (61% de places en individuel), du Département (65%), et de la France (56%).
- Des marges de progrès pour les modes de garde individuels : moins **d'assistantes maternelles** (8 pour 100 enfants à Chambéry contre 12 dans l'agglomération et 14 dans le département), qui gardent moins d'enfants (43% gardent moins de 3 enfants à Chambéry contre 37% dans l'agglomération et 36% dans le Département)
- Le territoire compte également **143 places d'accueil « autres » (préscolarisation ou garde à domicile)**, soit presque 12% de l'offre d'accueil du jeune enfant, une proportion plus importante que dans les échelons de comparaison.
- La proportion plus importante de places d'accueil en individuel se traduit par une moins bonne **accessibilité financière** de l'offre d'accueil des jeunes enfants sur la commune par rapport à la moyenne nationale. Par ailleurs, ce mode d'accueil correspond aux attentes de nombreux parents, qui favorisent l'accueil collectif jugé plus rassurant que l'accueil individuel (voir infra).

Evolution de l'accueil des jeunes enfants (usage et tension sur les modes d'accueil)

UN RECOURS AUX ASSISTANTES MATERNELLES QUI TEND A DIMINUER

TERRITOIRES	CHAMBERY (73065)				73 CA DU GRAND CHAMBERY		
	Années	2018	2019	2020	Evolution annuelle moyenne sur 3 ans	2020	Evolution annuelle moyenne sur 3 ans
Enfants < 3 ans gardés par une assistante maternelle		397	406	357	-5,2 % ↘	1 257	-0,7 % ↘
Nb. moyen d'enfants < 3 ans gardés par une assistante maternelle		2,2	2,3	2,0	-4,1 % ↘	2,5	+2,9 % ↗
Enfants < 3 ans bénéficiaires du CMG gardé à domicile & structure PAJE		40	53	48	+9,5 % ↗	101	+3,7 % ↗
Enfants de 2 ans Caf & Msa scolarisés		114	126	112	-0,9 % ↘	137	+1,5 % ↘
Taux de scolarisation des enfants de 2 ans Caf & Msa		16,0 %	17,3 %	17,2 %	+0,6 % ↘	9,3 %	+0,2 % ↘
Assistants maternelles en activité pour 100 enfants Caf & Msa < 3 ans		8,5	8,4	8,9	+2,4 % ↗	11,7	-2,6 % ↘
% des assistantes maternelles accueillant 5 enfants ou +		16,2 %	20,1 %	20,0 %	+1,9 % ↗	23,4 %	+0,8 % ↘
Nb. moyen d'heures rémunérées par enfant gardé par assistante maternelle		99 h	96 h	90 h	-4,7 % ↘	96 h	+1,1 % ↘
Montant du salaire horaire moyen net des assistantes maternelles		3,96 €	4,07 €	4,09 €	+1,6 % ↘	4,05 €	+1,8 % ↘
Attractivité du territoire pour les assistantes maternelles		+10	+25	+71	+166,5 % ↗	+77	+6,4 % ↗
% des assistantes maternelles de 60 ans et plus		10,6 %	13,2 %	15,4 %	+2,4 % ↗	10,9 %	+0,3 % ↘
Places agréées PMI en EAJE pour 100 enfants Caf & Msa < 3 ans*		23,1	17,1	18,9	-9,6 % ↘	17,6	-5,3 % ↘

Source : Indicateurs de mesure de l'accueil du jeune enfant, CAF74

➤ Une diminution du recours aux assistantes maternelles ; le nombre d'enfants de moins de 3 ans concernés est passé de 406 en 2019 à 357 en 2020 sur la commune.

➤ Pour autant, le territoire reste attractif pour les assistantes maternelles puisque 71 sont venues s'installer à Chambéry. Ainsi, la densité d'assistantes maternelles pour 100 enfants Caf et MSA de moins de 3 ans sur le territoire tend à augmenter (+2,4% entre 2018 et 2020). Un maintien de l'attractivité important puisque l'on observe un vieillissement de la population des assistantes maternelles à Chambéry ; en 2020, 15,4% d'entre elles ont 60 ans et plus alors qu'elles représentaient 10,6% en 2018, indicateur d'une possible tension à venir pour ce mode d'accueil.

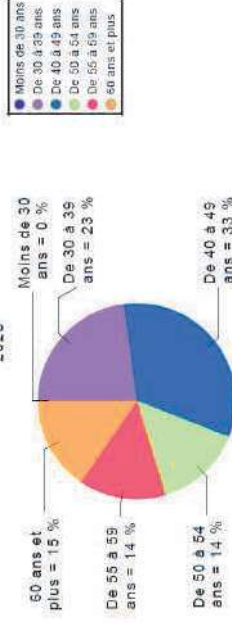
➤ Une augmentation de la tension sur l'offre d'accueil collectif à anticiper : en parallèle de la diminution du recours aux Assmat, on constate une légère diminution des enfants pré-scolarisés contrairement à ce qui est observé sur le Grand Chambéry. De plus, le nombre de places agréées PMI en EAJE pour 100 enfants de moins de 3 ans Caf et MSA a diminué de 9,6% en trois ans.

➤ Un enjeu autour du foncier :

➤ En lien avec une tension palpable sur le logement au sein de la commune, le nombre d'enfants gardés par les assistantes maternelles est moins élevé qu'ailleurs car leurs appartements sont trop petits.

➤ D'autre part, les acteurs interrogés font part d'un nombre important de demandes pour créer une MAM qui ne peuvent trouver réponse

REPARTITION PAR AGE DES ASSISTANTES MATERNELLES EN ACTIVITE AU 31 DECEMBRE 2020



Commune CHAMBERY (73065) 2020
SOURCES : CNAF, CCMSA et Accés-Centre Pajemploi, MEN-DEPP, IMAJE

➤ Le relais petite enfance a développé son activité, ainsi davantage d'assistantes maternelles bénéficient d'animations et de conseils.

Evolution de l'accueil des jeunes enfants (usage et tension sur les modes d'accueil)

DES TENSIONS SUR L'ACCUEIL COLLECTIF

	Total	Centre-ville	Haut de Chambéry	Biollay	Bissy
Nombre de dossiers étudiés	989	601	229	100	59
Places proposées	216	89	82	25	20
Demandes refusées et orientées au relais petite enfance	773	512	147	75	39

Source : Statistiques des commissions Petite enfance en 2021, accueil régulier uniquement

Un taux d'occupation de 76% en 2021, et de 80% hors période de crise en EAJE municipaux

	2018	2019	2020	2021
Préinscriptions - occasionnels (passage au guichet)	143	413	201	282
Préinscriptions - réguliers	166	522	538	444
Accueils d'urgence (perte ass mat, travail la semaine suivante)		8	4	6
Accueil formation français		13	6	10
Information LAEP		22	9	10
Demandes d'accueil enfants en situation de handicap		6	8	3
Demande d'horaires atypiques		4	0	2
Tranche d'âge des enfants		19	72	53
Pour de l'occasionnel		46	221	131
		48	73	45
			47	

Source : Statistiques guichet accueil Petite Enfance

- En 2021, seules 216 demandes ont obtenu une **réponse favorable (soit moins de 22%)**. Ceci témoigne d'une véritable tension sur l'offre en accueil collectif sur la commune. Le centre-ville de Chambéry observe le niveau de tension le plus fort avec moins de 15% des dossiers étudiés se voyant accorder une place, mais aussi au Biollay (75% de refus) .
- Qu'il s'agisse de l'accueil occasionnel ou régulier, les pré-inscriptions enregistrées par le guichet accueil Petite enfance sont en diminution sur les dernières années. Cela ne signifie pas que le besoin n'est pas présent, mais peut-être qu'un frein administratif ou d'information existe.
- **Le besoin en accueil occasionnel est mieux satisfait mais la situation se dégrade** : si les 240 demandes formulées au guichet petite enfance en 2021 ont toutes trouvé une réponse, les tensions augmentent en 2022, sous l'effet de nouvelles demandes (familles réfugiées, familles en insertion...). Environ 90 familles sont en attente d'un accueil occasionnel, 90 autres n'ont pas complété leur dossier



Petite enfance

Le diagnostic élaboré dans le cadre de la mise en place de la Convention territoriale globale Caf-Ville de Chambéry, fait état des grands constats suivants :

> L'information aux familles

- > Le guichet unique petite enfance d'information et de facilitation des démarches d'inscription aux modes de garde déployé par la ville de Chambéry est un succès. Les familles l'utilisent et facilement.
- > Il est souligné une probable difficulté d'accès des familles en situation de précarité à ce service, au regard du faible nombre de demandes en besoins spécifiques (horaires atypiques, demande d'urgence...) sur l'année 2021. Les associations d'insertion socioprofessionnelle signalent de fortes difficultés des parents en insertion à trouver un mode de garde.

> L'accueil collectif

- > **Les demandes dans le cadre de l'accueil d'urgence** augmentent sensiblement en 2022 du fait de la dégradation des situations sociales et des besoins urgents de garde de la part du personnel soignant. Ce type d'accueil est réservé depuis 2022 aux familles faisant face à une situation exceptionnelle, de nature sociale, professionnelle ou familiale qui n'a pas pu être anticipée ou préparée.
- > **L'offre d'accueil en micro-crèche** se développe, avec un équipement existant et un projet sur Montjay qui devrait émerger en 2023, mais reste très marginale (26 enfants accueillis en micro-crèche en 2020 contre 1344 dans les seuls multi-accueils municipaux).
- > **Les enfants accueillis en multi-accueil municipal sont de plus en plus issus de familles modestes voire précaires.** 30% des familles vivent sous le seuil de pauvreté dans les multi-accueils Chantemerle, Les Petits Mas et la Farandole, 50% dans les autres multi-accueils 70% à Pain d'épice au Biollay
- > L'accueil collectif proposé aux tout-petits dans les établissements municipaux **satisfait 97% des familles** ayant répondu à l'enquête 2021. La qualité de l'offre d'accueil collective municipale est en amélioration continue, avec un plan de formation ambitieux des professionnels et de nombreux projets environnementaux et culturels. La bienveillance du personnel est reconnue à 95% et les locaux sont jugés adaptés aux besoins.

UNE AUGMENTATION DES EFFECTIFS DE 6 À 17 ANS



Enfance - Adolescents

Part et évolution des jeunes âgés de 6-17 ans en 2018	11-17 ans en 2018		6-10 ans en 2018		EAM* 2013-2018	
	Part 11-17 ans	EAM* 11-17 ans	Part 6-10 ans	EAM* 6-10 ans	Part 11-17 ans	EAM* 6-10 ans
Chambéry		4903	6,1%	1,6%	8,3%	1,2%
Valence		5364	5,9%	1,8%	8,3%	2,2%
Troyes		4921	5,8%	2,8%	7,9%	3,2%
CA Grand Chambéry		11328	5,9%	1,2%	8,4%	0,9%
Savoie		37384	6,1%	0,4%	8,6%	0,4%
France Métropolitaine		5594303	6,2%	0,4%	8,6%	0,7%

*EAM : Evolution annuelle moyenne entre 2013 et 2018
Source : Insee, RGP 2013 et 2018

FOCUS : LES PUBLICS ÂGÉS DE 4 À 8 ANS, DE 9 À 15 ANS ET DE 15 À 29 ANS



Part et évolution annuelle des 4-8 ans	EAM* 2013-2018	
	Part 4-8 ans	EAM* 4-8 ans
Chambéry	6,2%	0,5%
Valence	6,0%	2,3%
Troyes	5,9%	2,9%
CA Grand Chambéry	5,9%	0,8%
Savoie	5,9%	0,0%
France Métropolitaine	6,3%	0,7%

Source : Insee, RGP 2013 et 2018

Part et évolution annuelle des 9-15 ans	EAM* 2013-2018	
	Part 9-14 ans	EAM* 9-14 ans
Chambéry	7,0%	1,1%
Valence	7,1%	2,0%
Troyes	6,7%	3,0%
CA Grand Chambéry	7,0%	1,1%
Savoie	7,3%	0,1%
France Métropolitaine	7,7%	1,2%

Part et évolution annuelle des 15-29 ans	EAM* 2013-2018	
	Part 15-29 ans	EAM* 15-29 ans
Chambéry	22,4%	-0,3%
Valence	21,0%	0,2%
Troyes	25,3%	1,4%
CA Grand Chambéry	19,3%	0,2%
Savoie	16,2%	-0,4%
France Métropolitaine	18,0%	0,4%



Enfance - Adolescents

Le diagnostic élaboré dans le cadre de la mise en place de la Convention territoriale globale Caf-Ville de Chambéry, fait état des grands constats suivants :

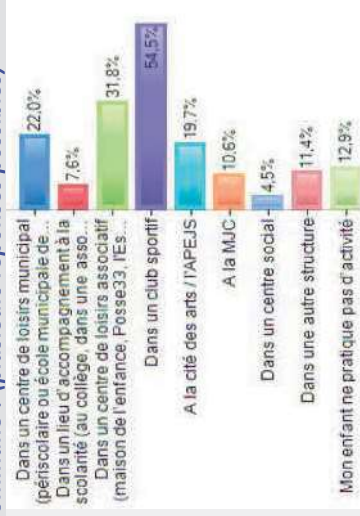
- > **Davantage d'accueils périscolaires, extrascolaires et adolescents à Chambéry qu'à l'échelle de l'agglomération et du département :** 3 à 4 ALSH pour 1000 enfants à Chambéry contre 2 à 3 dans l'agglomération et le département, 2,1 accueils adolescents pour 1000 adolescents à Chambéry contre 1,4 dans l'agglomération et 1,2 dans le département (données Caf)
- > **Des accueils collectifs plus fréquemment utilisés par les familles chambériennes :** 144 passages par enfant de 5 à 14 ans à Chambéry contre 101 passages dans le département (données Caf)
- > **En matière d'offre de services aux enfants de 6-13 ans :**

- > Une diversité de canaux de communication déployés par la municipalité : Espace famille, site internet, inscription en ligne, accompagnement des familles en présentiel ou par téléphone. Ceci au service d'une accessibilité de information en proximité auprès des familles dans les structures d'accueil et au sein des services centraux, besoin clairement exprimé par les parents dans l'enquête diagnostic PEDT de 2021. Le besoin de connaissance des projets des structures d'accueil est également à considérer.

- > L'adéquation entre l'offre de services d'accueils de loisirs et les besoins des familles est particulièrement travaillée du fait d'une inégalité territoriale de l'offre d'une part (le nombre d'élèves pouvant bénéficier d'une place d'accueil de loisir en proximité variant de 2 à 8 selon les écoles) et de taux d'occupation variant également selon les quartiers et étant plutôt faibles pour 70% des structures d'autre part (très forte augmentation de la fréquentation du périscolaire sur le temps de midi, et moins sur les temps d'accueil du soir). De nouvelles structures ainsi que de la rénovation dans les accueils de loisirs associatifs sont prévues (développement du quartier Vétrotex notamment ; schéma directeur immobilier de la commune). En parallèle, la demande des enfants sur des pratiques sportives et socio-culturelles est grandissante, qui plus est après les années Covid. La crise actuelle du secteur de l'animation vient freiner le potentiel d'expansion de ce type d'activité, et implique pour la municipalité, à penser d'autres formes d'encadrement des jeunes, notamment via les réseaux de bénévoles.



Un de vos enfants a entre 3 et 15 ans : votre enfant / l'un de vos enfants pratique-t-il des activités après l'école, le mercredi ou pendant les vacances au sein de la commune ? (plusieurs réponses possibles)



Source : Enquête KPMG auprès des habitants de Chambéry, 2022



Enfance - Adolescents

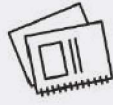
- > **En matière d'offre de services aux enfants de 6-13 ans :**
 - > Depuis septembre 2021, un parcours artistique et culturel est construit pour chaque enfant pendant ses 5 années de scolarité élémentaire, dans le cadre de jumelages entre les écoles et les établissements culturels municipaux ou associatifs. Une nouvelle offre de spectacles culturels dans les maisons de l'enfance a été déployée par la Ville et débouche sur des projets d'éducation artistique et culturelle.
 - > Le partenariat entre écoles, accueils de loisirs municipaux et accueils de loisirs associatifs et la coopération école-périscolaire-extrascolaire (mutualisation de locaux avec les maisons de l'enfance par exemple) ont été renforcés durant la crise sanitaire, mais restent fragiles dans le contexte actuel.

- > **En matière d'offre de services aux jeunes de 13 ans et plus :**
 - > En 2018, dans le cadre de la démarche « Chambéry connectée jeunes », une enquête auprès de ce public a permis de faire remonter le fait que cette tranche d'âge ne fréquente plus ou de moins en moins les maisons de l'enfance, centres sociaux, médiathèques, bibliothèques, notamment pour des raisons d'accessibilité tarifaire, de manque de diversité des offres proposées. Les jeunes ont également émis le souhait d'être impliqués dans les programmations culturelles et aspiraient également à la création de lieux et d'espaces au sein desquels ils pourraient échanger dans un cadre intergénérationnel, se rencontrer, imaginer et construire des projets artistiques et culturels ensemble, dans des disciplines variées (chant, instrument, théâtre etc.), ainsi que l'organisation de projets de séjours de vacances (en particulier dans les QPV). Ces préoccupations sont encore d'actualité.
 - > L'accompagnement des jeunes et l'offre de loisirs pâtissent par ailleurs des fragilités du tissu associatif (instabilité du personnel, difficultés de gestion et de gouvernance). Quel que soit le quartier, la fidélisation des jeunes à partir de 13-14 ans est un réel défi pour les structures, même si au centre-ville et au Biollay, l'offre d'accompagnement est mieux développée, dans une logique de parcours et avec des projets structurants culturels et sportifs. Les prestations de service jeunes (Caf) et le pacte de coopération des centres sociaux sont de nature à rendre lisibles les offres, peu connues des jeunes, et à renforcer les actions d' « aller vers ».

PETITE ENFANCE - ENFANCE - JEUNESSE

DES TAUX DE SCOLARISATION DES ENFANTS DE 6-17 ANS LÉGÈREMENT INFÉRIEURS À CEUX OBSERVÉS AU SEIN DU DÉPARTEMENT ET AU NIVEAU NATIONAL, ET EN DIMINUTION PAR RAPPORT À 2013

Scolarité



Part des enfants scolarisés en 2018

	2-5 ans	6-10 ans	11-14 ans	15-17 ans
Chambéry	72,6%	96,0%	97,7%	95,4%
Valence	73,0%	98,2%	98,1%	95,4%
Troyes	73,7%	97,6%	98,3%	93,3%
CA Grand Chambéry	71,9%	96,8%	98,0%	96,1%
Savoie	71,9%	97,5%	98,5%	96,5%
France	73,7%	97,4%	98,2%	95,9%

Source : Insee, RGP 2018

- › Les taux de scolarisation des enfants de 6-10 en 2013 : 98,2%, 11-14 ans : 98,8% et 15-17 ans : 96,0%
- › Sur les Hauts de Chambéry et le Biollay, on compte 30% de sortie du système scolaire sans diplôme à 15 ans contre 19% en centre-ville.

L'ENJEU DE LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE : UNE OFFRE VARIÉE EN CONSTANT BESOIN DE COORDINATION, DE COHÉRENCE ET D'ÉQUITÉ D'ACCÈS

Le décrochage scolaire inscrit dans les priorités identifiées par la commune. Il en est fait mention dans :

- Le Plan d'action 2021-2022 du contrat de ville (problématique prégnante sur les Hauts-de-Chambéry)
- Le Programme de a Cité éducative de Chambéry concerne les quartiers de Chambéry-le-Haut, du Biollay et de Bellevue.
- Le Conseil Intercommunal de Sécurité Prévention Délinquance

A l'échelle de la ville, 37 % des jeunes déclaraient en 2018 bénéficier d'un accompagnement dans leurs devoirs, principalement au collège pour 36 % d'entre eux. Ils privilégient le soutien après les cours (39 %) ou les cours particuliers (24 %).

Des ressources variées pour lutter contre le décrochage scolaire et la formation :

- Plateforme de suivi et d'appui aux décrocheurs (Conseil Régional)
- Misons locales pour l'emploi des jeunes / CEJ (UT-DIRECCTE)
- Option service civique à temps partiel (éducation nationale/DDETS)
- Ecole de la 2^e chance (18-25 ans) / EPIDE (18-25 ans) volet insertion
- PJJ, SPIP
- Associations de prévention, centres sociaux, médiateurs
- Mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS), dispositif « errance ».
- Des projets expérimentaux à l'image du projet de formation numérique Teenlab semblent mieux adaptés mais touchent encore un faible nombre de jeunes.
- + En prévention : offre d'étude surveillée dans toutes les écoles, chaque structure socio-éducative dotée d'un CLAS et mobilisation du DIRED (structuration des dispositifs sur le primaire). Une difficulté toutefois à maintenir le réseau de bénévoles impliqué sur ces dispositifs.

DES JEUNES QUI CONTINUENT DE QUITTER LE TERRITOIRE



10 905 jeunes adultes de 18-30 ans

Les 18-30 ans en 2018

	Part	EAM
Chambéry	18,6%	-0,8%
Valence	17,4%	-0,2%
Troyes	21,8%	1,2%
CA Grand Chambéry	15,6%	-0,1%
Savoie	12,5%	-0,8%
France métropolitaine	14,2%	0,1%

Source : Insee, RGP 2013 & 2018

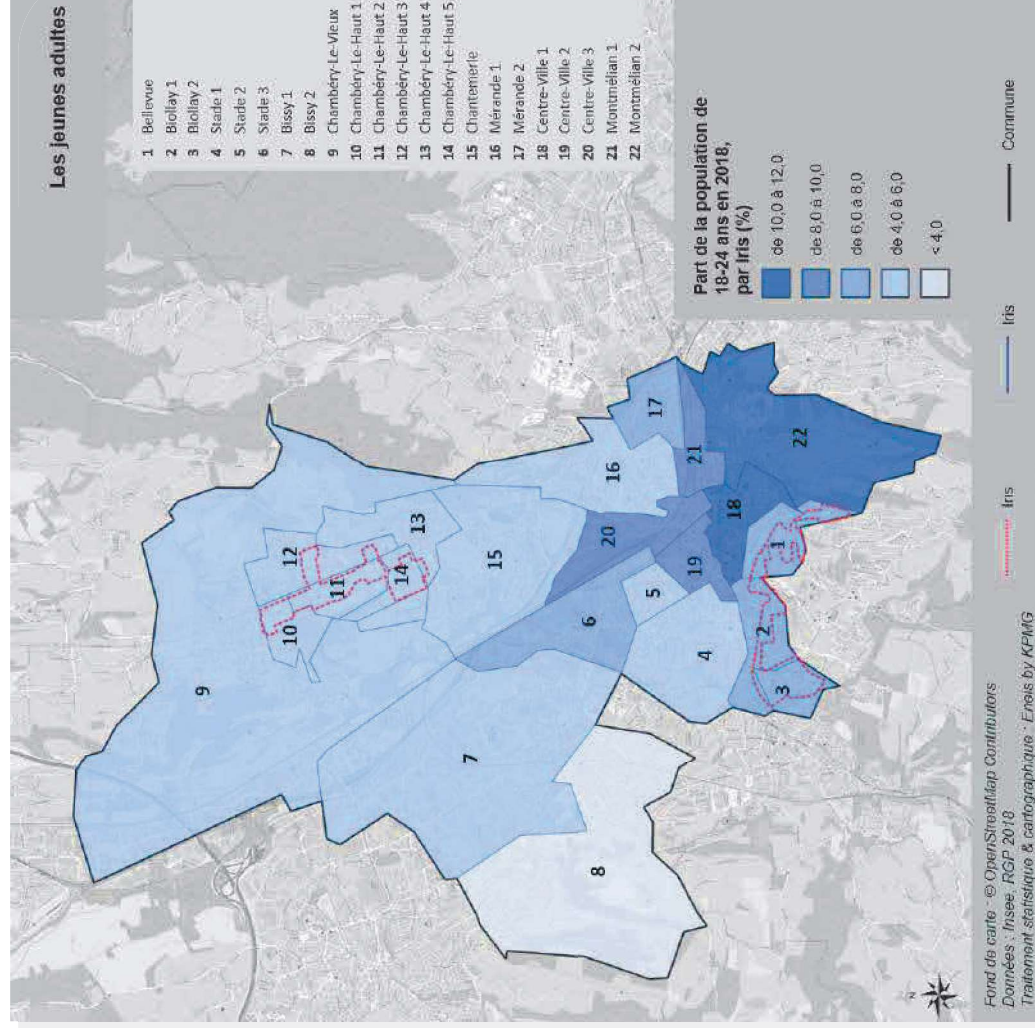
Les 18-24 ans en 2018

	Taux de scolarisation des 18-24 ans
Chambéry	62,0%
Valence	53,6%
Troyes	55,2%
CA Grand Chambéry	54,8%
Savoie	45,3%
France métropolitaine	52,5%

*NB – précaution de lecture : Des données liées à la fonction de polarité urbaine assurée par Chambéry, ainsi qu'à une offre importante en études supérieures

Source : Insee, RGP 2018

➤ Les acteurs interrogés, notamment dans le cadre des travaux de la CTG, constate une augmentation (non objectivable par des chiffres) de l'enfermement et l'isolement des jeunes (17-20 ans). Avec le contexte la crise sanitaire, les addictions médicamenteuses (anxiolytiques, opiacés...) et aux écrans (jeux, pornographie...) ont augmenté.



Le vieillissement et les enjeux liés à la perte d'autonomie



Un phénomène de vieillissement de la population qui se poursuit et met en difficulté les aidants



Des ménages âgés plus souvent locataires du parc social comparativement et une forte proportion de personnes âgées vivant seules

Des besoins exprimés sur 3 volets : transports –mobilité ; information sur les aides (financières, adaptation du logement, ...) ; activités et actions pour les seniors

76

L'indice de
vieillesse en 2018
(83,1 en France),
70,6 en 2013

2,5

Le ratio aidants-
aidés en 2018
(3,9 en France ;
2,9 en 2013)

19%

Des personnes
âgées de 80 ans
ou plus sont
locataires d'un
logement social

55,2%

Des personnes
âgées de 80 ans
ou plus vivent
seules

LE VIEILLESSEMENT ET LES ENJEUX LIÉS À L'AUTONOMIE

LE PHÉNOMÈNE DE VIEILLESSEMENT DE LA POPULATION SE POURSUIT ET MET EN DIFFICULTÉ LES AIDANTS

Personnes âgées

	Indice de vieillesse 2013	2018
Chambéry	70,6	76,0
Valence	83,2	83,2
Troyes	76,8	72,9
CA Grand Chambéry	75,1	83,4
Savoie	75,6	87,8
France métropolitaine	73,6	83,1

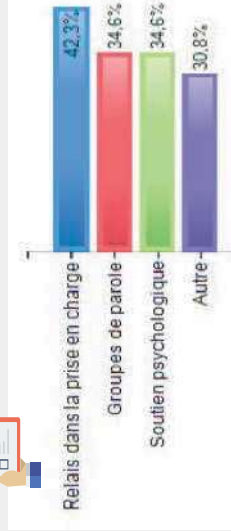
Source : Insee, RGP 2013 et 2018

	Ratio aidants/aidés
Chambéry	2,5
Valence	2,7
Troyes	2,8
CA Grand Chambéry	3,4
Savoie	3,8
France Métropolitaine	3,9

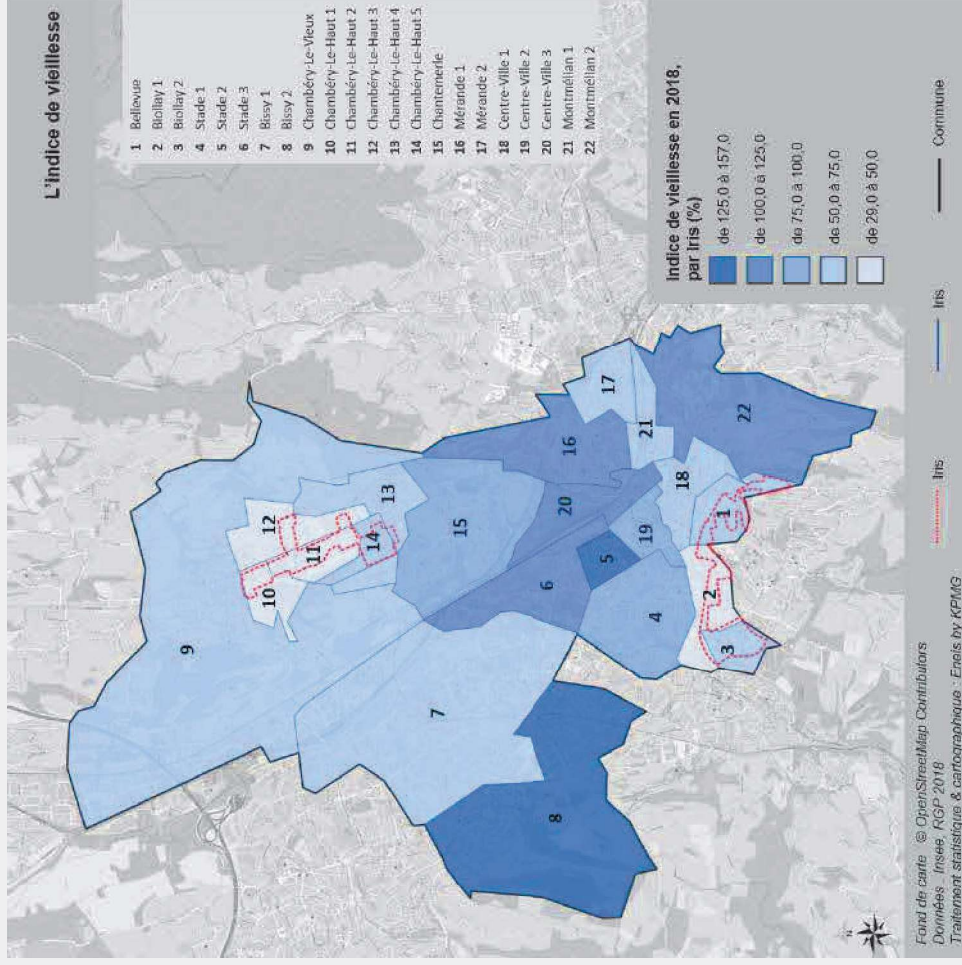
Source : Insee, RGP 2018

Parmi les 55 aidants familiaux répondants à l'enquête, plus de la moitié estime ne pas être suffisamment soutenue dans son rôle.

De quoi auriez-vous besoin ?



Source : Enquête KPMG auprès des habitants de Chambéry, 2022



La croissance continue du nombre de personnes âgées sur la commune soulève des enjeux liés à la perte d'autonomie, au maintien à domicile ainsi qu'à la santé mentale et physique des aidants.

LE VIEILLISSEMENT ET LES ENJEUX LIÉS À L'AUTONOMIE

DES MÉNAGES ÂGÉS PLUS SOUVENT LOCATAIRES DU PARC SOCIAL QUE SUR LES ÉCHELONS DE COMPARAISON ET UNE FORTE REPRÉSENTATION DES PERSONNES ÂGÉES VIVANT SEULES

Personnes âgées



Répartition des ménages dont la personne de référence est âgée de 80 ans ou plus

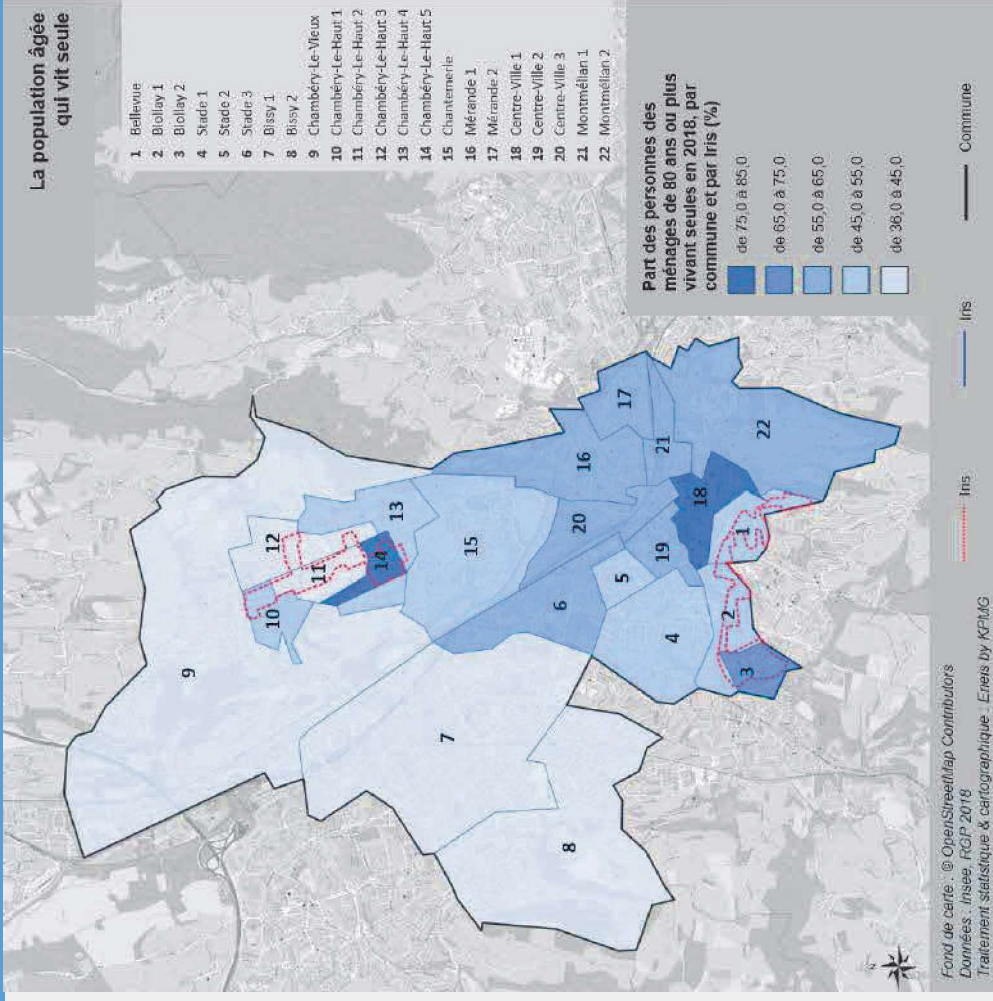
	Selon le statut d'occupation	
	Part des propriétaires	Part des locataires
Chambéry	66,9%	31,9%
Valence	68,9%	29,6%
Troyes	54,3%	44,8%
CA Grand Chambéry	73,8%	24,8%
Savoie	76,9%	21,0%
France Métropolitaine	74,8%	23,1%

Source : Insee, RGP 2018

Répartition des ménages dont la personne de référence est âgée de 80 ans ou plus

	Selon la taille du logement		
	1-2 pièces	3-4 pièces	5 pièces et plus
Chambéry	17,6%	60,8%	21,7%
Valence	11,7%	64,9%	23,4%
Troyes	24,1%	60,2%	15,6%
CA Grand Chambéry	14,5%	56,1%	29,4%
Savoie	14,7%	53,1%	32,2%
France Métropolitaine	13,5%	53,1%	33,4%

Source : Insee, RGP 2018



➤ A noter, par rapport à 2013, un mouvement d'occupation de logements plus adaptés : 1-2 pièces 16%, 3-4 pièces 63% et 5+ 21%

LE VIEILLISSEMENT ET LES ENJEUX LIÉS À L'AUTONOMIE

UNE ENQUÊTE QUI MET EN ÉVIDENCE UN FAIBLE RECOURS AUX SERVICES DU CCAS MÊME SI CE DERNIER EST BIEN IDENTIFIÉ

Personnes âgées



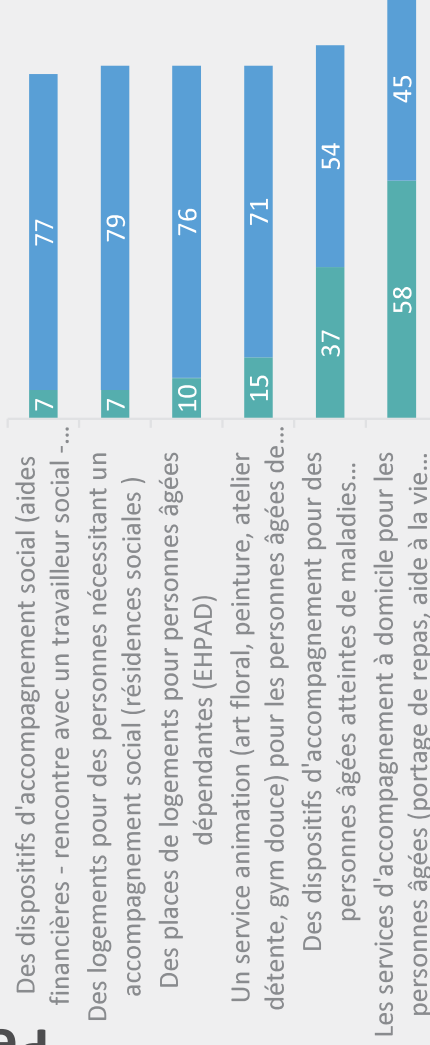
- 117 répondants de 65 ans et plus
- 55 répondants sont aidants familiaux

Excepté l'accompagnement à domicile, le recours au service du CCAS et notamment les services d'accompagnements sociaux et d'animation est très faible alors qu'ils sont connus de la majorité des répondants de plus de 65 ans. En effet, il ressort de l'enquête que près de 44% des répondants de plus de 65 ans estiment ne pas avoir besoin de ces services.

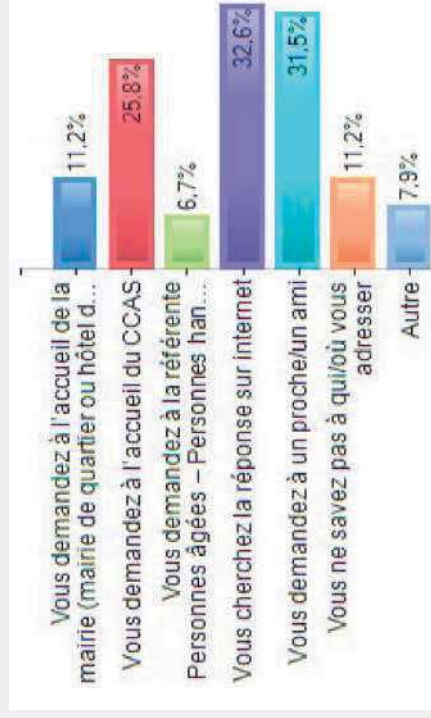


Avez-vous déjà eu recours à l'une des prestations assurées par le CCAS ?

■ Oui ■ Non



Lorsque vous avez une question au sujet d'une aide ou d'une institution pour les séniors :



Source : Enquête KPMG auprès des habitants de Chambéry, 2022

- > Des besoins exprimés de la part des personnes âgées enquêtées respectivement en matière de :
 - > Facilitation des transports et de la mobilité
 - > De l'information sur les aides pour l'adaptation du logement, les aides financières, les interventions des SAAD
 - > De sorties et d'activités pour les personnes âgées

Pour l'appui aux démarches administratives des personnes âgées, ce sont principalement les familles qui sont sollicitées, et en second rang, le CCAS (17% des répondants).

LE VIEILLISSEMENT ET LES ENJEUX LIÉS À L'AUTONOMIE

UNE INTERVENTION SUR LE BIEN VIEILLIR ET LA PRÉVENTION DU VIEILLISSEMENT PARTAGÉE ENTRE LA VILLE ET LE CCAS, À MIEUX ARTICULER

Personnes âgées



Une ambition du mandat municipal autour de 5 axes sur le public sénior :

- > **Avancer avec les habitants seniors, les associatifs et administratifs.** C'est-à-dire considérer ce public comme un public avec une maturité et une expérience, valorisable dans la vie sociale et collective de la ville.
- > **Favoriser le Lien intergénérationnel :** Confronter les expériences de vie aux jeunes générations. Des expériences qui se vivent sur Chambéry, en lien avec le périscolaire et certains EHPAD, qui sont à développer
- > **Préparer la retraite et le bien vieillir :** reconsidérer les besoins, modes de vie, faciliter cette prise de recul par rapport à cette nouvelle étape de vie. L'enjeu est de pouvoir répondre aux questionnements des publics. Un enjeu d'information et de prévention auprès des personnes âgées, avant l'entrée en dépendance, malgré des réticences à la projection et à l'anticipation de la part des jeunes seniors
- > **Diversifier les propositions et modalités d'accompagnement des séniors.** Un besoin de mise en lien des associations qui œuvrent pour et auprès des séniors, notamment pour faciliter l'expression des seniors.
- > **Le soutien des aidants :** Un enjeu pour les aidants de prendre conscience qu'ils sont aidants, et confronter leurs besoins, expériences, témoignages.

En matière de soutien aux aidants, l'investissement du CCAS est récent, compte tenu des deux années de crise sanitaire. Sur ce volet :

- > Le CCAS a formé une personne en interne habilitée à former les aidants. Pour l'heure la formation des aidants ne rencontre pas encore son public.
- > Le CCAS œuvre avec la ville dans le cadre de la Journée nationale des aidants
- > Également un positionnement sur une plateforme de répit via l'ARS AURA.

L'intergénérationnel

- > Une action flashmob entre enfants d'une école et équipe d'un EHPAD mais pas de communication autour.
- > A la Calamine, dispositif 1 toit 2 générations, portée par le CCAS, qui pourrait se reconduire sur l'autre résidence autonome.

En matière d'offre de loisirs et d'animation aux personnes âgées :

- > Le service animation propose des activités à destination des personnes âgées, notamment les retraités les plus fragiles et isolés socialement, dans le but de renforcer leurs compétences sociales, de leur apporter un bien-être tant physique que psychologique, de préserver leurs capacités physiques et intellectuelles. Ces activités s'adressent aussi bien aux résidents des établissements pour personnes âgées qu'aux personnes âgées suivies/orientées par le CCAS.
- > L'ABS de 2017 avait mis en évidence une diminution du nombre d'inscrits au service animation, passant de 267 à 207 en 2015, interrogeant l'adéquation de l'offre d'activités proposées avec les besoins et les envies des personnes âgées.
- > Le travail sur l'évolution de l'offre de loisirs pour les seniors via un projet de réorganisation du Pôle Animation du CCAS n'a pas marché. L'idée était de recentrer sur l'animation pour les PA dépendantes et de développer des compétences en interne mutualisables sur la gérontologie et l'action sociale

LE VIEILLISSEMENT ET LES ENJEUX LIÉS À L'AUTONOMIE

UN CCAS QUI ŒUVRE PRINCIPALEMENT AUPRÈS DES PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES

Personnes âgées



- > Le **CCAS de Chambéry** est un acteur majeur sur la **gérontologie**, avec une palette de services qui permet d'accompagner les PA sur l'intégralité de leur parcours.
- > **Au fil des années, le CCAS a adapté son offre de services aux publics en perte d'autonomie.** En témoignent des taux d'occupation élevés autour de 98% toute structure confondue. Le CCAS a recentré son intervention sur les publics les plus fragiles et de plus en plus dépendants, privilégiant l'accueil médicalisé. De facto, son offre de services aux PA autonomes tend à se réduire (moins de places ouvertes).

Les deux EHPAD : Les Clématis et les Charmilles

- 157 hébergements permanents dont 39 en unité psychogériatrie et 4 hébergements temporaires
- L'âge moyen du public en 2020 est de 86 ans, avec des entrées de plus en plus tardives (45% entrent à plus de 90 ans). Moins de 20% d'hommes.
- La durée moyenne d'hébergement dépasse juste les 2,5 ans
- Un GMP qui augmente continuellement depuis 2012, pour atteindre 822 en 2018 et à la baisse en 2020 à 817 (720 de moyenne en France), impliquant toutefois une charge de travail supplémentaire pour le personnel. Les 3/4 des résidents sont en GIR 1 et 2 aux Charmilles.
- Un taux d'occupation sur l'année de 96,5% en 2020, soit une baisse de 3 points par rapport à l'avant crise sanitaire. Cette baisse est à relier au manque de personnel dans les structures et aux difficultés de recrutement et à un gel des admissions.
- Un travail d'évaluation externe (les Clématis) et interne (les Charmilles) mené dans les deux structures pour s'assurer de la qualité de services, conduites en 2018.
- Projet de réorganisation : spécialisation des agents d'accompagnement (soit agent hôtelier soit agent de soins), accompagnement du CCAS pour la montée en compétence des agents amenés à se spécialiser sur le soins (VAE aide-soignant, plan de formation, etc).

Les deux résidences autonomes : Ma Joie et les Calamines

- 129 logements sur 2 sites (T1 bis ou T2)
- Un public très largement féminin accueilli et une moyenne d'âge de 84 ans. Des résidents socialement fragiles sur Ma Joie. Une durée de séjour inférieure à 6 ans
- Un GMP en légère croissance depuis 2017 qui atteint 256 en 2020 (moins élevé sur les Calamines)
- Des taux d'occupation à la hausse depuis 2015, qui ont été impactés par la crise sanitaire mais restent élevés : de 97% en 2018 à 92% en 2020. Le nombre d'entrée a tout de même été réduit.
- Les activités d'animation ont été réduites sur la période de crise sanitaire, avec toutefois 600 animations organisées en 2020, dont des activités liées à la prévention de la perte d'autonomie (ateliers mémoire, détente, gym douce,...)
- Un gros travail d'adaptation chemin faisant durant la crise sanitaire, grande solidarité entre professionnels
- Une bonne collaboration partenariale (APEI), centres hospitaliers, APAJH, CLIC) qui orientent mieux les demandes

LE VIEILLISSEMENT ET LES ENJEUX LIÉS À L'AUTONOMIE

LE MAINTIEN À DOMICILE : DES PRISES EN CHARGE PLUS LOURDES ET UN DÉFICIT DE PROFESSIONNELS QUALIFIÉS MALGRÉ LES INITIATIVES DU CCAS



Personnes âgées

L'offre proposée par le CCAS de Chambéry en faveur du maintien à domicile s'articule autour des services suivants et a permis d'aider 700 personnes âgées en 2020 :

- › Un service aide à domicile (SAAD)
- › Un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)
- › Un service animation retraités
- › Un pôle social

› Le pôle Alzheimer Corolle propose un dispositif d'accompagnement à domicile (ESAD, avec un taux d'occupation à 60% pour 15 places) et en établissement

Un maintien et une adaptation des services durant la crise sanitaire

- Une baisse d'activité limitée au SAAD suite aux 2 confinements; 52 412 heures d'aides en 2020 et une tendance baissière qui se poursuit par rapport à l'avant crise.
- Un maintien des services de ménage durant les confinements
- Une priorisation de prise en charge des personnes sorties d'hospitalisation
- Le maintien du lien avec les familles (courriers, appels téléphoniques)

Une baisse d'activité au SSIAD dont le modèle économique reste fragile

- - 1500 heures en 2020/ 2019
- 92 bénéficiaires contre 105 en 2020

Les publics aidés

- 70% de personnes seules, dont moins de 30% d'hommes
- La moitié des PA ont plus de 85 ans et est donc plus dépendant
- GMP 584 au SSIAD et 424 au SAAD en 2020 : des prise en charge plus lourdes

Une problématique persistante : le recrutement du personnel

- Déjà observé lors de l'ABS de 2017, la crise sanitaire et l'après-crise actuelle n'ont fait qu'accroître le phénomène.
- Des actions concrètes prises par le CCAS : revalorisation du régime indemnitaire, réorganisation des plannings, partenariat pour accueillir des alternants

Des dispositifs complémentaires favorisant le maintien à domicile des personnes âgées :

- Un réseau de transport adapté sur Chambéry et son agglomération.
- Un service de portage de repas opérationnel 6 jours sur 7 : concerne 164 personnes prises en charge en 2020, soit plus de 130 repas délivrés par jour (en hausse / 2019)
- SOS Dépannage, service effectuant diverses réparations et installations spécialisées chez les personnes en perte d'autonomie : 250 personnes / an, pour la plupart des retraités à faibles ressources.

Habitat et cadre de vie



Une part stable de locataires sur la commune

Une hausse de la part de logements vacants

Une tension sur le logement avec une augmentation des prix et une potentielle pénurie à anticiper.

Un enjeu autour de la mise en adéquation offre/besoin : la taille des logements sociaux au regard des nouvelles structures familiales et des évolutions des âges de la vie

Un enjeu prégnant de lutte contre la précarité énergétique dans le contexte de crise actuelle et des enjeux persistants en matière d'insalubrité, de mixité sociale, en particulier dans les QPV

57,9%

De locataires en 2018

+3,8%

De logements vacants

33%

De logements sociaux

HABITAT ET CADRE DE VIE

UNE PART IMPORTANTE DE LOGEMENTS VACANTS, EN FORTE HAUSSE ET UN PARC DE LOGEMENTS SOCIAUX PARTICULIÈREMENT DÉVELOPPÉ ET ANCIEN

Logement

Ménages selon le statut d'occupation en 2018	Part	
	Propriétaires	Locataires
Chambéry	40,2%	57,9%
Valence	43,4%	55,0%
Troyes	29,6%	69,2%
CA Grand Chambéry	52,0%	45,9%
Savoie	60,2%	37,0%
France Métropolitaine	57,6%	40,2%

Source : Insee, RGP 2018

NB – Prudence de lecture : des données impactées par la fonction de polarité urbaine de la commune et la forte présence d'étudiants



Logements sociaux en 2018	Part des résidences principales HLM
Chambéry	25,7%
Valence	18,1%
Troyes	32,7%
CA Grand Chambéry	19,7%
Savoie	14,7%
France métropolitaine	14,7%

Source : Insee, RGP 2018

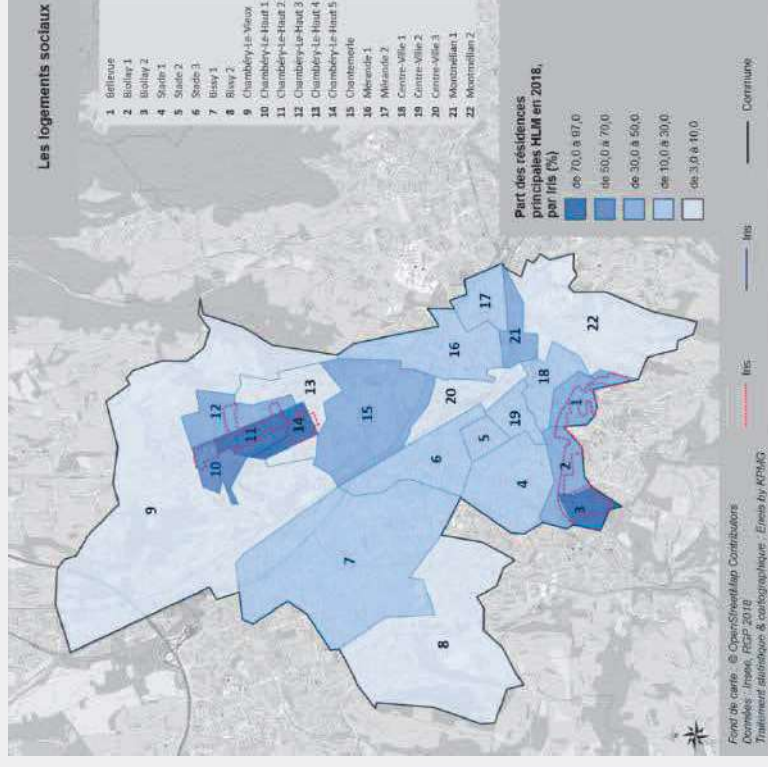
> Un **taux de vacance à 9,6%** témoignant d'un **fonctionnement non optimal du marché de l'immobilier**, caractérisé par des logements non occupés et pouvant être laissés à l'abandon.

- > Les partenaires interrogés font part d'un véritable phénomène de **tension sur le logement** avec une augmentation des prix et une potentielle pénurie à anticiper.
- > **Dans le parc privé, 25% des ménages locataires sont sous le seuil de pauvreté.** Dans quelques petites copropriétés privées du centre ancien, il existe des situations de grande dégradation voire d'insalubrité.
- > Le **parc social** est plus ancien que dans le reste de l'agglomération, avec des logements plus vétustes, plus petits et des faibles loyers. Un phénomène de concentration des ménages à faibles revenus et de paupérisation dans les QPV.
- > Un enjeu autour de la **taille des logements sociaux qui n'est plus adaptée aux nouvelles structures familiales et à l'évolution des âges de la vie** (diminution familles nombreuses, augmentation familles monoparentales, besoins étudiants, seniors). Une typologie de logements sociaux propre à chaque QPV.
- > Un parc social surdéveloppé sur certains quartiers : des **enjeux de mixité sociale**

Les types de logements occupés en 2018

	Part des résidences principales	Part des logements vacants	EAM des logements vacants 2013-2018
Chambéry	87,4%	9,6%	3,8%
Valence	84,1%	12,6%	0,1%
Troyes	86,4%	9,6%	-1,6%
CA Grand Chambéry	86,8%	7,4%	3,5%
Savoie	56,7%	6,0%	2,1%
France Métropolitaine	82,1%	8,1%	2,0%

Source: INSEE RGP 2013 & 2018



Cristal Habitat propose 8 500 logements familiaux et 2 000 logements foyers (gérés par CROUS, CCAS, APEI) ; à 97% dans l'agglomération ; le parc le moins cher de la ville ; ils possèdent 90% des logements sociaux des QPV (3759 logements).

Cadre de vie



- > La résidence sociale les Epinettes doit fermer ses portes en 2023 ce qui représente 179 logements. Si une pension de famille va s'ouvrir pour compenser, elle ne permettra pas le relogement de toutes les personnes concernées.
- > **Une action sur le bâti dans le cadre du Contrat de ville 2015-2022** : toutefois, sur les 3 quartiers concernés, constat d'une dégradation des conditions d'habitabilité et d'attractivité des logements.
- > Un enjeu de **parcours résidentiel et maintien du poste de dépense liée au loyer**
- > **En matière** de cadre de vie sur la commune, en particulier **d'espaces publics et équipements** :
 - > Les questions des mobilités, de la circulation et de l'environnement sont au cœur des préoccupations des conseils de quartier relancés en 2022, qui proposent de nombreux projets de jardins partagés, de parcs, de circulation apaisée...
 - > Des tiers-lieux se développent, « nouvelles places de village » en centre ville, ayant vocation à redynamiser du lien social et à favoriser l'engagement citoyen.
 - > Un travail de gestion urbaine et sociale de proximité sur les QPV impliquant régies de quartiers, habitants, bailleurs sociaux, mairies de quartier sur des opérations de jardins partagés. Si les espaces verts et les équipements sont plutôt bien perçus par les habitants des QPV, la sécurité routière est pointée comme un réel désagrément. Les incivilités, violences et sentiments d'insécurité pèsent quel que soit le genre et l'âge.

Emploi, Formation, Insertion professionnelle



De plus en plus de personnes diplômées de l'enseignement supérieur et des CSP+

La part des personnes non diplômées ou faiblement est en baisse



Un marché de l'emploi soutenu

Une hausse de la part des personnes de 15 ans ou plus en contrat précaire

Une baisse du nombre de personnes travaillant sur Chambéry, leur commune de résidence



Un chômage des plus de 50 ans en nette hausse

Un chômage qui touche davantage les femmes

Des jeunes de moins de 25 ans encore touchés par le chômage, mais des dispositifs d'insertion variés et renouvelés

200 bénéficiaires du RSA accompagnés par le CCAS

25,4%

De personnes de 15 ans ou plus non scolarisées sans ou faiblement diplômées

58,6%

De personnes travaillant sur Chambéry, commune de résidence

20,6%

De salariés de 15 ans ou + en contrat précaire

22,4%

DEFM 50 ans et + au 31/12/2020

EMPLOI, FORMATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

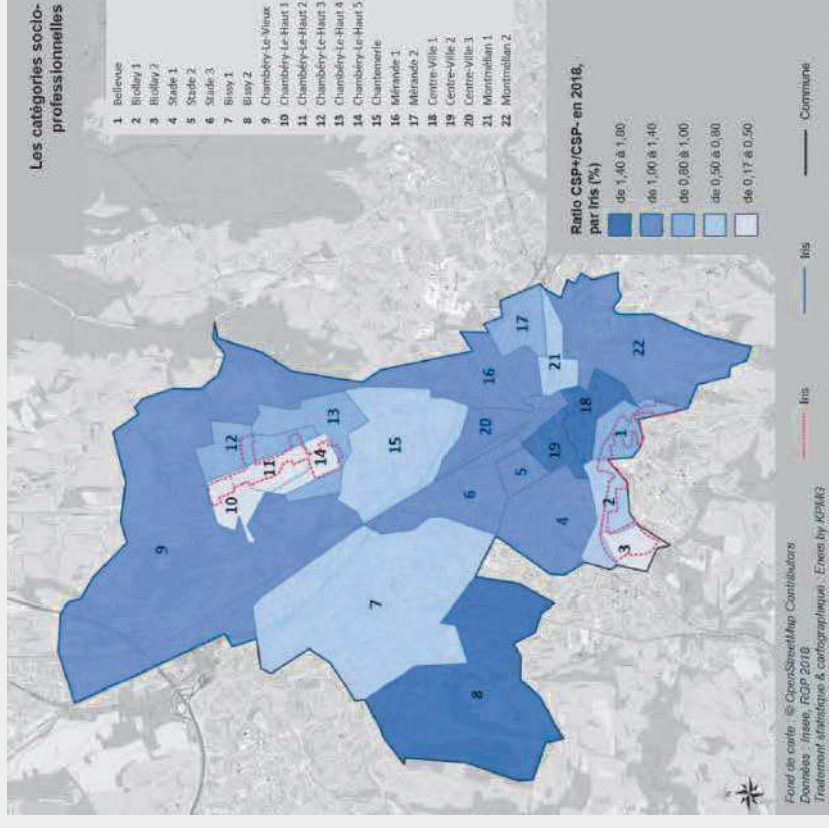
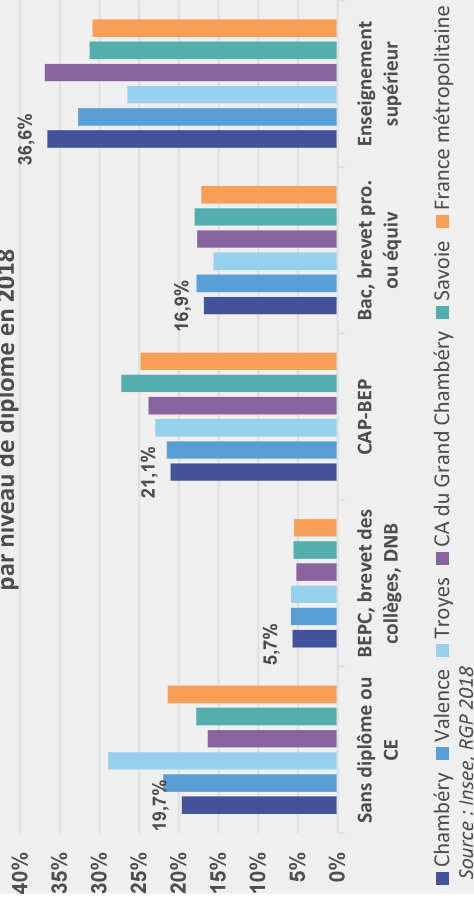
UNE PART IMPORTANTE ET EN AUGMENTATION DE PERSONNES DIPLÔMÉES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET UNE FORTE REPRÉSENTATION DE CSP+

Diplôme et catégories socio-professionnelles

	Ratio CSP+ / CSP -	
Chambéry	0,92	0,82 en 2012
Valence	0,80	
Troyes	0,58	
CA Grand Chambéry	0,98	0,92 en 2012
Savoie	0,85	
France Métropolitaine	0,85	0,79 en 2012

Source : Insee, RGP, 2018

Répartition de la population de 15 ans ou plus non scolarisée par niveau de diplôme en 2018



> La part des personnes non diplômées ou faiblement est en baisse comparativement à 2013 : de 30%, elle passe à 25,4%. On peut émettre plusieurs hypothèses : un meilleur repérage et accompagnement des jeunes en décrochage scolaire, des dispositifs de formation utiles pour l'insertion professionnelle

> La part des diplômés de l'enseignement supérieur a par ailleurs augmenté, passant de 32% en 2013 à 36,6% en 2018

EMPLOI, FORMATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

UN MARCHÉ DE L'EMPLOI SOUTENU, ET DES CONTRATS DE PLUS EN PLUS PRÉCAIRES

Emploi



Nombre d'emplois et ratio emploi/actifs en 2018	Emplois	Ratio nb d'emplois/nb d'actifs de 15 ans ou +	Ratio nb d'emplois/nb occupés de 15 ans ou +
Chambéry	40555	1,54	1,79
Valence	46160	1,63	1,93
Troyes	32546	1,20	1,54
CA Grand Chambéry	66461	1,05	1,17
Savoie	190808	0,92	1,00
France métropolitaine	26008899	0,87	0,98

Source : Insee, RGP 2018

Le **ratio nombre d'emploi/nombre d'actifs** permet de caractériser le niveau de dotation en emplois d'un territoire par rapport à son nombre d'actifs. *Indication de lecture : on compte 1,54 emplois pour 1 actif de 15 ans ou plus.*

Lieu de travail des actifs occupés en 2018

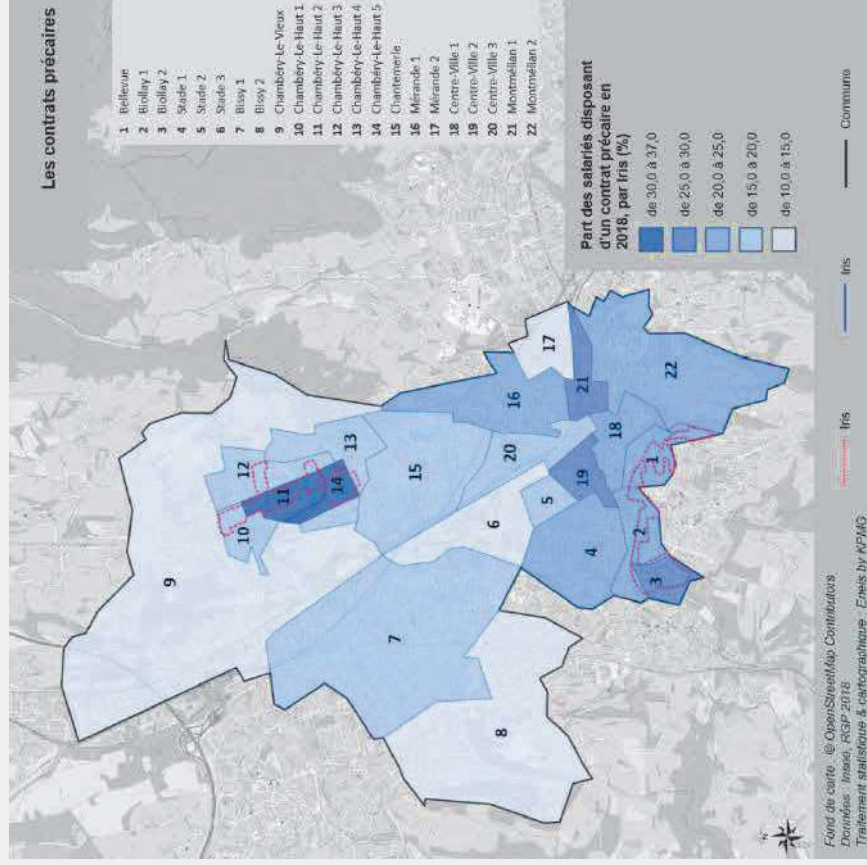
	Travaillent dans la commune de résidence	Travaillent dans une autre commune mais dans le même département de résidence	Travaillent dans un autre département de la même région de résidence
Chambéry	58,6%	30,2%	9,4%
Valence	64,3%	24,3%	9,7%
Troyes	55,5%	38,7%	1,4%
CA Grand Chambéry	34,7%	53,7%	10,0%
Savoie	35,2%	51,6%	11,5%
France métropolitaine	33,1%	47,7%	14,2%

Source : Insee, RGP 2018

Part des salariés de 15 ans ou + en contrat précaire en 2018

Chambéry	20,6%	19,7% en 2013
Valence	21,6%	
Troyes	22,4%	
CA Grand Chambéry	17,4%	
Savoie	20,2%	
France Métropolitaine	15,5%	15% en 2013

Source : Insee, RGP 2018 (CDD, intérim, emploi aidé, stage/apprentissage)



EMPLOI, FORMATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

DES FEMMES DE PLUS EN PLUS REPRÉSENTÉES PARMIS LES DEMANDEURS D'EMPLOI FIN DE MOIS



Chômage

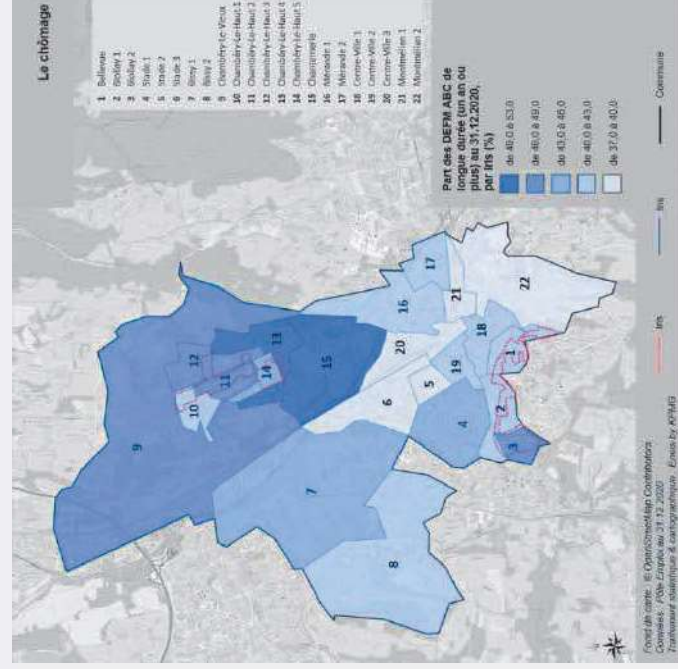
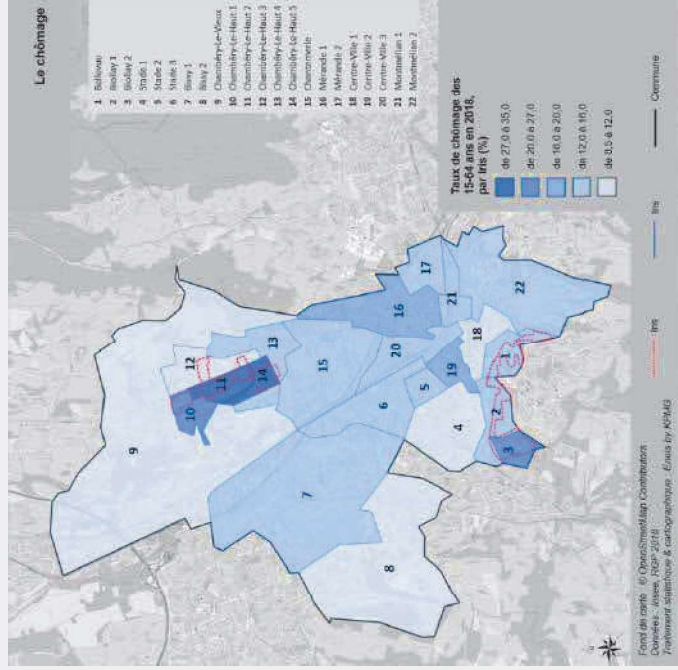
Taux de chômage selon la classe d'âge en 2018	15-24 ans	25-54 ans	55-64 ans
Chambéry	24,6%	14,0%	11,0%
Valence	25,5%	16,3%	14,1%
Troyes	32,5%	23,1%	18,5%
CA Grand Chambéry	20,7%	10,5%	8,2%
Savoie	18,5%	8,1%	7,4%
France Métropolitaine	26,5%	11,6%	10,7%

Source : INSEE RGP 2018 * Chômage en sens du recensement

DEFM de catégorie A, B ou C au 31 décembre 2020	Femmes		Jeunes (moins de 26 ans)		Plus de 50 ans	
	Nb	Part	Nb	Part	Nb	Part
Chambéry	2986	51,9%	909	15,8%	1291	22,4%
CA Grand Chambéry	6228	56,1%	1741	15,7%	2628	23,7%

Source : Pôle Emploi, traitement Insee * DEFM : Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois

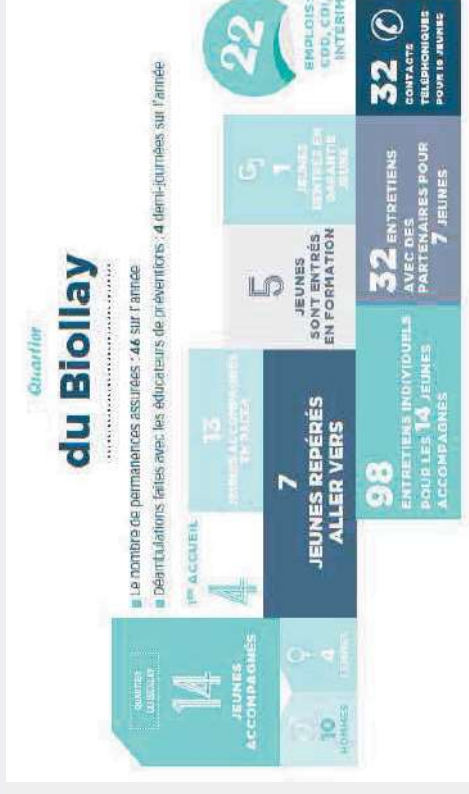
- > Un enjeu autour du chômage des plus de 50 ans, avec un taux de chômage (au sens INSEE et DEFM) à la hausse entre 2013 et 2020 : + 4,3 points dans la DEFM
- > Une vigilance à maintenir sur le chômage des jeunes de moins de 26 ans, également à la hausse : + 1 point dans la DEFM au regard des données 2014
- > Un chômage qui touche encore plus massivement les femmes : près de 52% de la DFEM à fin 2020 contre 44,4% en 2014





Les jeunes

- > **Des aspirations et besoins des jeunes**, enquêtés en 2018, en matière de connaissance des métiers et des formations disponibles sur le territoire, et un besoin d'accompagnement individualisé vers l'emploi. Un besoin également de partage d'expérience entre pairs et adultes référents. Une volonté pour certain d'entrer dans le monde professionnel à un âge précoce. La problématique de préparation à l'emploi en lien avec le savoir être, les codes en entreprise, sont au cœur des dispositifs d'insertion des jeunes. Par ailleurs, tout comme les adultes, les jeunes peuvent rencontrer des freins à leur insertion socio-professionnelle : mobilité, logement, santé, maîtrise de la langue,...
- > **L'insertion des jeunes est une préoccupation du Contrat de ville 2015-2022 (Axe 3 du Contrat de ville, combiné au pilier Cohésion sociale)**. Ces dernières années, le nombre de jeunes des QPV suivis dans le cadre de la Garantie Jeunes puis du Contrat d'Engagement Jeunes est en très forte progression, passant de 40 à 92 jeunes accompagnés.
- > **Une offre d'insertion pour les jeunes variée et en proximité, dans le cadre du SPIE** (Etat, Département de la Savoie, Mission locale, Pôle emploi, conseillers en insertion professionnelle d'opérateurs du territoire) : les lieux Déclic, les actions pédagogiques telles que les chantiers éducatifs, les conseillers de proximité « aller vers » de la Mission locale Jeunes,...Le constat général opéré est la nécessité de travailler sur une démarche globale d'insertion pour les jeunes, intégrant accompagnement social, relation à l'employeur, formation, préparation à l'emploi, suivi en emploi,...
- > Les dispositifs de retour à l'emploi sont nombreux mais les initiatives sont cloisonnées et peu coordonnées au regard du nombre d'acteurs en présence. Un enjeu d'articulation et de complémentarité.



Source : rapport annuel contrat de ville 2019



Les bRSA

Le Pôle de suivi social du CCAS de Chambéry accompagne socialement des bénéficiaires du RSA (bRSA) en conventionnement avec le conseil départemental de la Savoie.

- Les bRSA concernés sont des **personnes sans enfants à charge en résidence ADOMA**. Ce sont des publics d'origine étrangère, au statut de réfugiés pou du droit d'asile pour 1/3 d'entre eux.
- **200 personnes** constituent la file active. Le CCAS n'a pas de capacité à assurer le suivi de davantage de bénéficiaires. En 2020, ce sont 340 bénéficiaires qui ont été suivis, alors que par le passé, ce nombre dépassait les 400. Par ailleurs, le public des bRSA constitue 25% des bénéficiaires des aides sociales délivrées par le CCAS. Le profil reste majoritairement d'hommes isolés (plus de 75%), entre 25-30 ans.
- Le service du CCAS intervient sur la partie contractualisation : Contrat d'engagement réciproque, référent unique. L'accompagnement social du CCAS s'inscrit dans une logique du parcours global, avec un travail avec les associations du territoire (dont l'ADDCAES et les résidences ADOMA) sur la levée des freins à l'insertion pour ces publics (enjeu de maîtrise de la langue, d'accès aux usages numériques, de logement pérenne, de santé, de mobilité). Des actions collectives d'informations sur les démarches, des supports traduits en plusieurs langues sont proposés.

La précarité et la lutte contre les exclusions



De plus en plus de ménages dépendants des prestations sociales

Une croissance de la part des personnes isolées parmi les allocataires Caf

Une forte proportion de personnes en contrats précaires



De plus en plus de femmes parmi les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM)



Un phénomène de paupérisation de la population : les familles monoparentales, en augmentation, disposent d'un revenu inférieur aux autres types de famille

22,1%

Des allocataires dont les ressources sont constitués à 50% des prestations Caf (10% en 2015)

58,2%

Des allocataires Caf sont des personnes isolées

15,4%

De la population est couverte par la PPA (contre 12,9% en France)

16 720€

Revenu médian des familles monoparentales (20 810€ pour un couple avec enfant(s))

LA PRÉCARITÉ ET LA LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS

DE PLUS EN PLUS DE MÉNAGES DÉPENDENT DES PRESTATIONS SOCIALES

Prestations sociales



Répartition des allocataires CAF au 31/12/2019

Données générales	Allocataires, dont les ressources sont constituées			
	Pop. allocataires couverte	à 50 % ou plus des prestations Caf	à 100% des prestations Caf	
Chambéry	16795	58,5%	22,1%	11,9%
Valence	18363	57,9%	25,8%	14,4%
Troyes	20289	58,9%	30,6%	17,5%
CA Grand Chambéry	31500	52,2%	18,1%	9,5%
Savoie	80970	46,1%	14,9%	7,4%
France Métropolitaine	13434239	49,3%	21,6%	12,5%

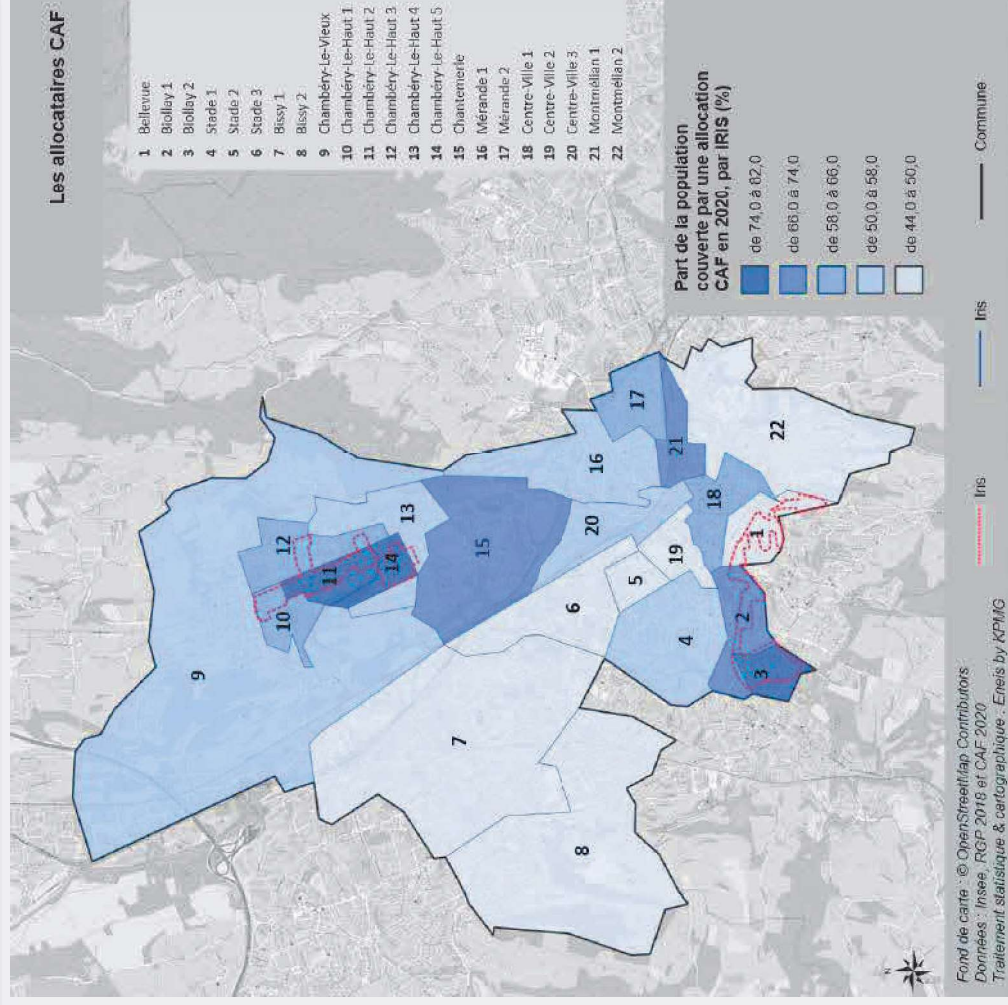
Source: CAF au 31.12.2019

Répartition des allocataires CAF au 31/12/2020

Données générales	Répartition des allocataires CAF selon leur situation familiale			
	Isolés	Familles monop.	Couples sans enfant	Couples avec enfant(s)
Chambéry	58,2%	12,2%	5,6%	24,0%
Valence	57,7%	13,7%	5,5%	23,0%
Troyes	64,5%	15,5%	5,7%	14,4%
CA Grand Chambéry	50,7%	12,7%	5,0%	30,6%
Savoie	42,4%	13,1%	3,6%	37,3%
France Métropolitaine	45,8%	13,8%	4,6%	33,3%

Source: CAF au 31.12.2020

- En 2015, un ménage sur 10 disposait de ressources constituées à 50% de prestations Caf, en 2019 ce chiffre a doublé et s'élève à 22,1%. Les ménages dont les ressources sont exclusivement composées de prestations Caf ont en revanche baissé, ils sont passés de 13% en 2013 à 11,9% en 2018.
- Les personnes isolées sont de plus en plus nombreuses à bénéficier des allocations Caf : elles représentaient 52% des allocataires en 2013, 58,2% en 2018.



Evolution des familles ayant recours aux dispositifs et aides Petite Enfance de la Caf

DES PUBLICS VULNERABLES EN AUGMENTATION

TERRITOIRES	CHAMBERY (73065)				73 CA DU GRAND CHAMBERY		
	Années	2018	2019	2020	Evolution annuelle moyenne sur 3 ans	2020	Evolution annuelle moyenne sur 3 ans
Enfants Caf & Msa < 3 ans		2 102	2 074	1 961	-3,4 %	4 325	-0,9 %
Enfants Caf & Msa < 3 ans avec RSA ou AAH		609	689	709	+7,9 %	1 178	+11,5 %
Enfants Caf & Msa < 3 ans sous le seuil des bas revenus		707	686	653	-3,9 %	978	-2,6 %
% enfants Caf & Msa < 3 ans sous le seuil des bas revenus		33,6 %	33,1 %	33,3 %	-0,2	22,6 %	-0,4
% des 1ères naissances Caf & Msa < 1 an		39,8 %	38,0 %	37,8 %	-1,0	40,5 %	-0,5
Familles Caf & Msa avec enfants < 3 ans		1 902	1 863	1 775	-3,4 %	3 945	-1,1 %
Dont monoparents		269	277	291	+4,0 %	504	+5,4 %
Dont % de monoparents		14,1 %	14,9 %	16,4 %	+1,1	12,8 %	+0,8
Dont tous les parents Caf travaillent		814	825	741	-4,6 %	2 100	-0,6 %
Dont % des parents Caf qui travaillent		42,8 %	44,3 %	41,7 %	-0,5	53,2 %	+0,3
Enfants, Caf & Msa < 3 ans, d'allocataires bénéficiaires du Cmg garde à domicile en emploi direct		27	31	33	NS	66	+3,2 %
Familles utilisant 1 structure Paje (micro crèche, garde à domicile ou crèche familiale hors PSU)		59	63	62	NS	196	+12,1 %
Enfants, Caf & Msa < 3 ans, d'allocataires bénéficiaires du CMG structure de la Paje		34	45	41	NS	156	+23,1 %

Source : Indicateurs de mesure de l'accueil du jeune enfant, CAF74

> Des publics vulnérables en augmentation :

- > Sur les 3 dernières années, le nombre d'enfants Caf & MSA dont les parents sont bénéficiaires RSA ou allocataires AAH augmente de façon continue, passant de 609 à 709.
- > Les familles monoparentales avec un ou plusieurs enfant(s) de moins de 3 ans ont également vu leur proportion augmentée de 1,1% entre 2018 et 2020.
- > La proportion des parents d'enfants de moins de 3 ans qui travaillent a elle aussi reculé, entre 2019 et 2020, cependant après avoir augmenté entre 2018 et 2019.
- > Un nombre de bénéficiaires des dispositifs Petite Enfance Caf relativement stables, qu'il s'agisse du Complément libre choix du mode de garde ou du recours à une structure PAJE.

LA PRÉCARITÉ ET LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS

ZOOM SUR LA PRÉCARITÉ ET LES PUBLICS PRÉCAIRES



Part de la population couverte par la Prime d'activité - PPA (2020)



Chambéry

15,4%



Savoie

10,4%



AURA

12,0%



France

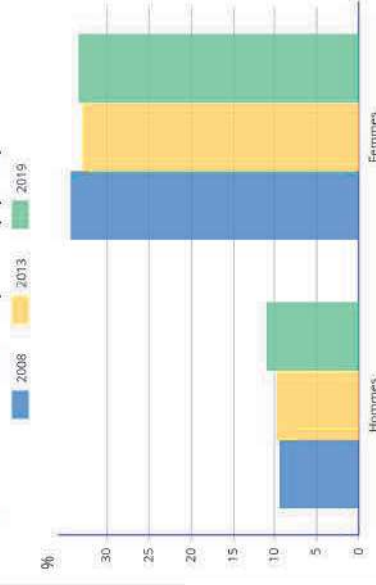
12,9%

Sources: données CAF au 31.12.2020

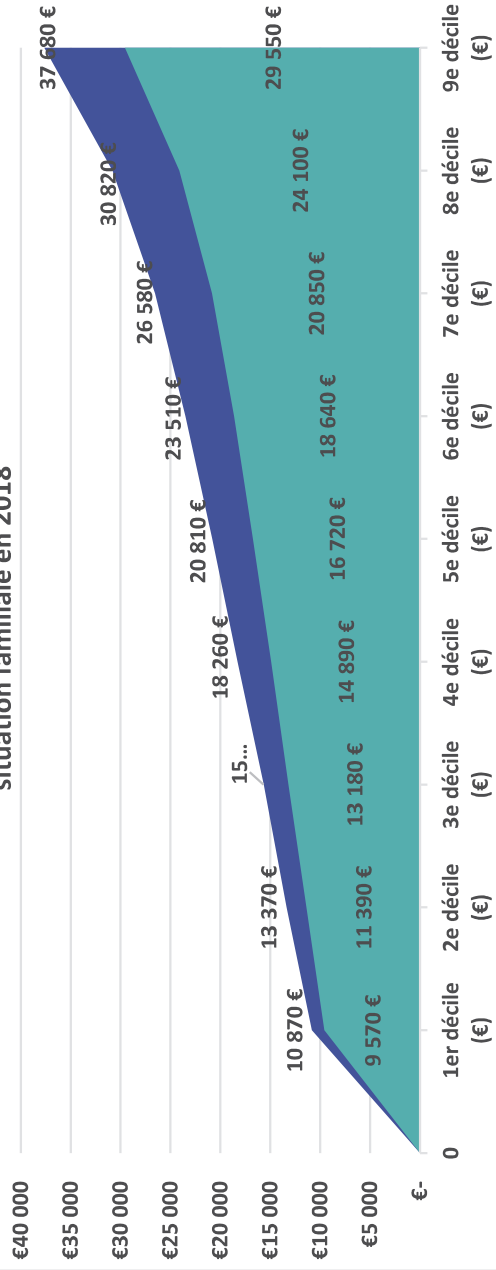
	Nombre d'allocataires PPA
2020	16 832
2019	16 393
2018	15 575
2017	15 670
2016	15 634

20,6% de salariés de 15 ans et + en contrats précaires pour rappel

ACT 61 - Part des salariés de 15 ans ou plus à temps partiel par sexe



Répartition des ménages de la commune selon le niveau annuel de revenu et la situation familiale en 2018

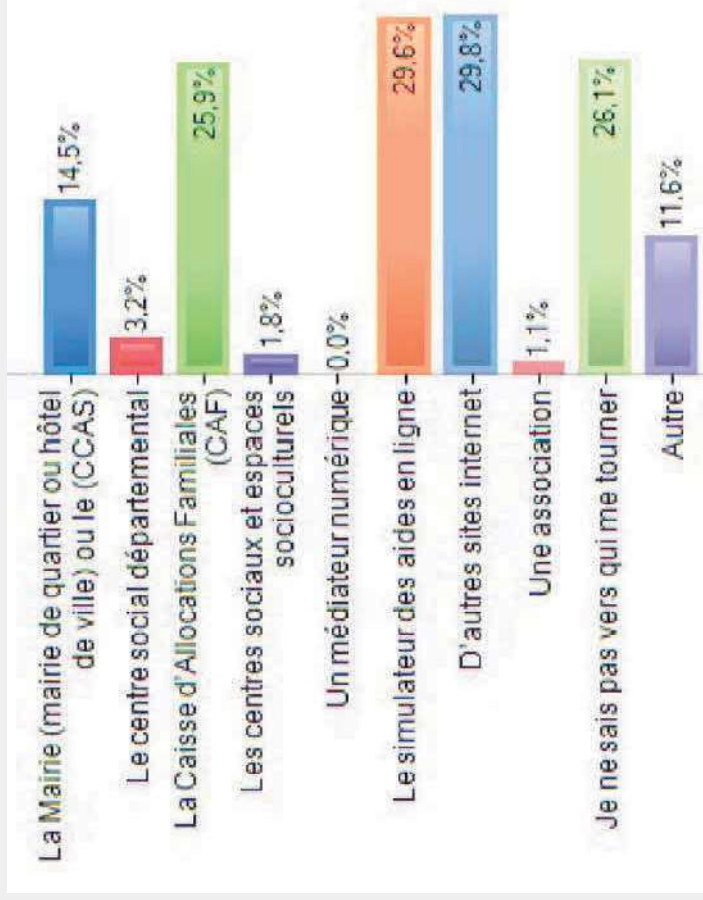


Source : Insee, FILOSOFI 2018

LA PRÉCARITÉ ET LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS

ZOOM SUR LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE HABITANTS : L'ACCÈS AUX DROITS

Lorsque vous avez besoin d'information sur vos droits, vers qui vous tournez-vous en priorité ?



Source : Enquête KPMG auprès des habitants de Chambéry, 2022

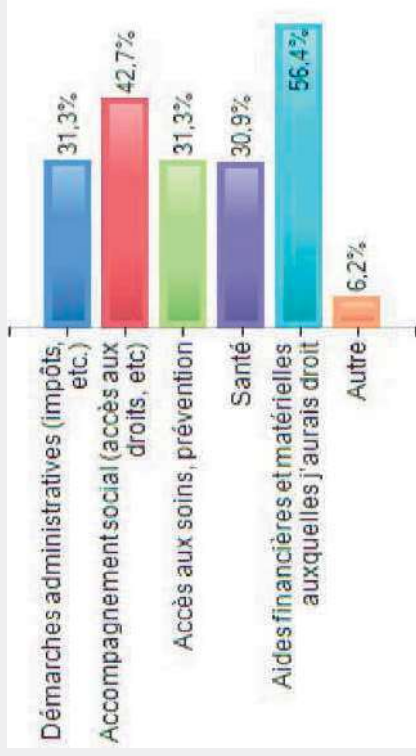
28% des répondants s'estiment éloignés des services publics :

- pour une majorité d'entre eux, c'est par méconnaissance des services de proximité existants ;
- pour 40% d'entre eux, ils ont l'impression qu'aucun service n'est fait pour eux ;
- Pour ¼ d'entre eux, ils n'osent pas faire valoir leurs droits

- > De manière générale, les services proposés par la Ville de Chambéry sont peu connus des répondants à l'enquête. Les services les plus connus et utilisés sont ceux dédiés à l'accueil et l'animation des enfants (accueil des tout-petits et périscolaire, accès aux sports et à la culture).
- > En revanche les services dédiés à l'accompagnement social et à l'accès aux droits tels que la formation au numérique ou l'accompagnement dans les démarches de logements sont très peu connus.



Sur quels sujets souhaiteriez-vous disposer de plus d'informations ?



89,8% des répondants ne connaissent pas la plateforme des solidarités déployée par le CCAS Pour ses utilisateurs, un usage plutôt critique

- **Plus de 90% des répondants à l'enquête ABS** estiment qu'il faut améliorer l'information pour permettre d'accéder plus facilement l'accès aux services publics. L'enquête démontre que les moyens de communication doivent être multiples afin d'être adaptés à tous les publics (site internet de la ville, panneaux lumineux, journal municipal...).

Une offre autour du numérique et de l'accompagnement dans les démarches d'accès aux droits qui se développe mais qui manque de coordination

- **En matière d'accès au numérique**, selon la Caf, Chambéry compte un peu moins d'allocataires dotés d'une adresse électronique (2 à 3 points de moins que les moyennes de l'agglomération et du département) et un peu moins de télédéclarations, notamment chez les plus précaires (4 à 6 points d'écart avec les moyennes de l'agglomération et du département pour les allocataires du RSA). Grand Chambéry porte un Plan de développement des usages du numérique.
- **Un besoin de médiation administrative, à la fois en proximité et de manière dématérialisée, et d'accompagnement à l'accès aux droits**, du fait même des caractéristiques de la population : familles monoparentales, familles nombreuses, population étrangère... Ces besoins sont accrus dans les QPV où le nombre d'accompagnement des structures présentent dans l'accès aux droits ne cesse d'augmenter depuis 2018 (+63%).
- Sur Chambéry, **l'offre en matière d'accès aux droits est riche et en proximité** dans les quartiers (mairies de quartier, centres sociaux, points relais Caf, écrivains publics, Croix Rouge...), et va s'étoffer d'une Maison France Service sur le quartier de Hauts-de-Chambéry avec des permanences au Biollay et à Bellevue. Les publics prioritaires en matière d'accompagnement aux droits à la MFS sont les jeunes et les femmes isolées. Toutefois les acteurs interrogés ont souligné l'importance des besoins de seniors.
- **L'enjeu majeur réside dans la coordination et complémentarité de ces offres.** A l'échelle de l'agglomération du Grand Chambéry, un groupe de travail dédié à l'accès aux droits permet l'animation du réseau d'acteurs sur le sujet.

Actions déployées par le CCAS en matière de médiation numérique :

- Recrutement d'un conseiller numérique
- Equipements fournis aux Epinettes
- Mise en place de la plateforme des solidarités en 2020 avec une volonté forte. Elle est considérée comme pas suffisamment mise à jour par les acteurs interrogés. Le déploiement de la plateforme des solidarités par le CCAS a le potentiel d'augmenter le recours aux soins/droits, en rassemblant l'ensemble des informations au même endroit et en améliorant la lisibilité de l'offre et facilite le repérage des services vers lesquels se diriger.

LA PRÉCARITÉ ET LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DU CCAS DE CHAMBÉRY : DES ACTIONS PARCELLAIRES

- › **L'une des missions majeures du CCAS de Chambéry consiste à intervenir auprès des publics confrontés à des difficultés sociales, via plusieurs moyens :**
 - › L'établissement de dossiers d'aides légales (aide légale, aide à l'hébergement, domiciliation) et l'octroi d'aides financières ponctuelles à destination des personnes à faibles ressources.
 - › L'accompagnement social individualisé du public de l'Espace Solidarité
 - › Il apporte son soutien à des actions sociales d'intérêt communal gérées par le secteur privé

Les dossiers d'aides légales instruits poursuivent leur baisse

- Avant la crise sanitaire, une baisse constante depuis 2014, avec en 2018 l'instruction de 146 dossiers.
- En 2020, 142 dossiers d'aides légales instruits.

La domiciliation

- Avant la crise sanitaire, une moyenne de 248 dossiers par an.
- Une baisse significative post covid, avec 112 domiciliations en 2020.

Une hausse des aides facultatives accordées, qui va sûrement encore progresser au regard du contexte actuel

- Avant la crise sanitaire, un volume de d'aides d'urgence inférieur à 400, avec en 2018, 598 aides accordées.
- En 2020, 624 aides financières d'urgence accordées.
- **Une anticipation des aides d'urgence et des aides au paiement des factures à estimer**

Les publics qui ont recours au CCAS

- Si 73% des personnes aidées sont seules, davantage d'aides aux familles, notamment monoparentales (en particulier pour le paiement des factures)
- Une augmentation depuis 2014 du nombre de bénéficiaires de plus de 60 ans (5% en 2014, 13% en 2018, 15% en 2020)
- Moins de 20% des bénéficiaires de l'aide sociale sont salariés

LA PRÉCARITÉ ET LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS

LES RÉSIDENCES SOCIALES : DES BESOINS TOUJOURS PRÉSENTS



- La Chrysalide, hébergement temporaire a de jeunes parents seuls ou en couple**, ayant besoin de soutien dans le domaine social ou sur la parentalité. Ceux-ci sont logés dans 17 appartements allant du T2 au T3 répartis dans le parc de Chambéry Alpes Habitat et de la SAIEM. Un T2 de transition propose un accueil d'urgence pour les femmes devant être protégées et mises à l'abri.

La Chrysalide	2012	2013	2014	2015	2018	2020
Nombre d'usagers	32	34	27	29		27
Nombre de familles	26	29	25	27		27
<i>dont familles monoparentales</i>	20	24	23	25		25
Taux d'occupation	94%	84,71%	91,43%	85%	95%	91%
Durée moyenne de séjour	14 mois	14 mois	16 mois	23 mois		24 mois
Bénéficiaires du RSA	88%	80%	74%	79%		-

Source : bilans d'activité du CCAS de Chambéry

- Une moyenne d'âge des parents de 26 ans (soit 1 an de moins / 2019). Presqu'exclusivement des femmes seules avec enfant(s), dans une situation économique précaire.**

- A partir de 2018, les candidatures pour cette résidence sont transmises via le SIAO, ce qui a confirmé la disparition des demandes pour couples, la prépondérance des personnes de plus de 26 ans et la chute des moins de 20 ans.
- Avec la crise sanitaire**, les visites à domicile pour les parents ont été substituée par un accompagnement médico-social à distance et un accompagnement renforcé pour les parents les plus fragiles.
- Un **renforcement des modes de collaboration avec le Département** (service Enfance Jeunesse Famille)
- Une **collaboration confirmée avec l'équipe mobile psychiatrie précarité (EMPP)** du CHS de Savoie avec la mise à disposition d'une infirmière en psychiatrie dans certaines situations. L'EMPP est partenaire du projet d'accès aux soins et à la vie sociale porté par le CCAS.

LA PRÉCARITÉ ET LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS

CALYPSO : UNE PENSION DE FAMILLE, STRUCTURE D'INSERTION SOCIALE DÉSORMAIS STABILISÉE



- > Calypso, anciennement la maison relais, accueille des personnes de plus de 40 ans ayant connu un parcours de vie chaotique et vivant dans une situation de grand isolement. Cette pension de famille est constituée de 24 logements de type T1.
- > Y sont proposés de l'accompagnement social et des animations, portées par le CCAS.

Calypso	2012	2013	2014	2015	2018	2020
Nombre d'usagers	25	24	25	26	26	25
Taux d'occupation	95,75	100	99	98,16	100	99
Durée moyenne de séjour	5 ans	5 ans	6 ans	6 ans	6 ans	6 ans
Moyenne d'âge	54 ans	54 ans	55 ans	56 ans	54 ans	55 ans
Nombre de bénéficiaires du RSA	3	3	1	2		
Nombre de bénéficiaires AAH/Invalidité	15	15	16	16	13	14

Source : bilans d'activité du CCAS de Chambéry

- > 98% de taux d'occupation sur ces 5 dernières années
- > En 2020, 8 femmes et 17 hommes
- > 76% des résidents vivent de minimas sociaux

- > A partir de 2018, la mise en place d'un hôte référent chargé d'élaborer avec la personne un projet d'accompagnement personnalisé.
- > Avec la crise sanitaire, maintien d'une veille médico-sociale active et une aide aux actes de la vie quotidienne assurée.
- > Un travail spécifique sur le bien-être physique, mental, et social sur l'année 2020.

LA PRÉCARITÉ ET LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS

ZOOM SUR LA VIE LOCALE ET L'ACCÈS AUX DROITS : DES LIEUX ET DISPOSITIFS DÉPLOYÉS



- › Installée à l'entrée du Quartier prioritaire Politique de la Ville des Hauts de Chambéry et ouvert au printemps 2018, la Dynamo, établissement municipal de la ville de Chambéry, est aujourd'hui un lieu d'expérimentation et d'innovation sociale qui abrite un écosystème d'acteurs, de services et d'activités dédiés à la jeunesse, au numérique, à l'insertion professionnelle, aux cultures urbaines, à l'innovation sociale et aux relations internationales.
- › Ce lieu hybride de 1200 m2 où cohabitent une cinquantaine d'habitants propose plus de 40 offres d'activités ou de services par semaine, en mettant à disposition 2500 heures par mois de locaux associatifs utilisés par plus de 100 structures. Récemment Labellisée Fabrique Numérique de Territoire, la Dynamo propose désormais: un Fab lab "solidaire" et- un lieu « ressource » pour renforcer les actions de médiation numérique sur les Hauts de Chambéry. Créée début 2017, l'association "Fablab Le prototype" a pour vocation d'accompagner ses adhérents à faire par eux-mêmes, en local et en coopération. L'association est ouverte à tous : enfants, ados, étudiants, particuliers, travailleurs indépendants, professionnels, institutionnels... Elle permet un accès facilité aux machines numériques, ainsi que des formations et divers ateliers.

- › Concernant, l'accès aux droits, **des nouveaux lieux ressources « Déclic »** ont ouvert en juin 2022 dans les Hauts-de-Chambéry et au Biollay. Ces lieux ressources s'adressent aux personnes sans emploi ni formation ou sans "réseau social", sorties de tout accompagnement socio-professionnel. Ouverts à tous, ils s'adressent en particulier aux jeunes, aux femmes, aux mères seules et aux personnes qui ont besoin d'une prise en charge en matière d'accès aux droits. Avec l'aide de partenaires – Régie Plus, Régie Coup de pouce, la Mission locale jeunes, la Sauvegarde de l'enfance et Wimoov – **les lieux ressources Déclic ont vraiment pour objectif d'aider ces personnes à recréer du lien social et de les remobiliser petit à petit pour aller vers l'emploi, la santé ou tout autre domaine... Un déclic pour leur permettre d'aller plus loin et de retrouver de l'autonomie, l'envie de faire.**

LA PRÉCARITÉ ET LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS

ZOOM SUR LA VIE LOCALE ET L'ACCÈS AUX DROITS : DES LIEUX ET DISPOSITIFS DÉPLOYÉS



- › AequitaZ est une association nationale créée en 2012 pour dépasser le sentiment d'impuissance généré par les peurs, les replis et les injustices de ce monde.
- › AequitaZ a initié en 2019, avec l'appui du département de la Savoie, un **groupe Boussole composé de chômeurs du bassin chambérien où l'entraide et la solidarité sont au cœur des démarches.** L'objectif est que chacun puisse faire des pas pour rejoindre une activité qui fasse sens ; que le groupe, ensemble, engage un dialogue avec des chefs d'entreprises et/ou des institutions sur la question de l'accès à l'emploi. **Le groupe composé d'une vingtaine de personnes se retrouve chaque semaine pour un atelier de 2h.**
- › 2021 est une année d'ancrage de Boussole en Savoie et de développement d'un nouvel espace collectif intitulé « Tenir le Cap ». 2 parcours Boussole sur le bassin aixois et chambérien ont été animés sur la période d'avril à juillet. Des journées d'action collectives ont été organisées à l'automne 2021 pour rencontrer des entrepreneurs, comprendre les politiques du handicap avec la MDPH, de la formation professionnelle avec Pôle Emploi et le conseil régional, visiter une entreprise d'insertion du territoire.

- › L'association LA SASSON a été fondée en 1994 réunissant plusieurs associations intervenant dans le **champ de l'insertion sociale** et sous l'impulsion de la direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS) de la Savoie. **L'objectif recherché est de mieux coordonner leurs activités, de rationaliser l'offre d'hébergement et d'insertion dans le département et de mutualiser certains aspects de leur gestion.**
- › Aujourd'hui, l'association vise principalement à : **prévenir, comprendre et lutter contre l'exclusion, favoriser le lien social, tendre vers l'autonomie, accompagner et prendre soin des personnes.**
- › Elle s'adresse en priorité aux **publics suivants** :
Les itinérants : environ 115 familles avec un mode de vie tournée autour du voyage/déplacements (stationnements inférieurs à 3 mois)
Les semi-sédentaires ou personnes en cours de sédentarisation
Les sédentaires : les personnes ayant une adresse postale qui voyagent moins de 3 mois consécutifs par an.



- › **Activité en chiffres :**
186 places CHU, maraude, accueil de jour, 119 places CHRS, 100 appartements, maison relais, équipe médicosociale psycho, porteurs du SIA, espace solidarité, 63 places hébergement d'urgence pour des demandeurs d'asile, 2 places FVV et 2 places en cas d'éviction d'un conjoint violent, gestion des douches municipales,...

LA PRÉCARITÉ ET LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS

UN ENJEU AUTOUR DE L'ALIMENTATION

L'inflation qui s'installe actuellement renforce le gros enjeu sur l'aide alimentaire. Les acteurs interrogés insistent sur la nécessité d'anticiper les prochains publics, publics nouveaux : travailleurs pauvres, étudiants, classes moyennes inférieures, mais également l'arrivée de populations réfugiées. Les associations indiquent tirer la sonnette d'alerte. D'autant plus qu'il est constaté la baisse des denrées et des collectes, tandis que le nombre de demandes augmentent et que les associations disposent de plus faibles budgets.



La Cantine Savoyarde Solidarité en quelques chiffres c'est :



ACCUEIL

365 JOURS/7JOURS/24H



REPAS

120 066 REPAS
FERTILISÉS EN
MAGASIN ET
DIVERS



DENREES
COLLECTEES

80 TONNES DE
DENREES COLLECTEES
PAR AN
NOUVEAUX EN
NATURE (MAGASIN ET
RESTAURANTS
COLLECTIVES)



ADHERENTS

409 ADHERENTS
POINT 211 BÉNÉVOLES



BENEFICIAIRES

1741 BÉNÉVOLES



- > L'antenne de la Croix-Rouge à Chambéry est également investie sur l'enjeu de l'alimentation :
- > Un centre de distribution alimentaire à La Rochette
- > Une épicerie alimentaire a ouvert en avril 2022 financée dans le cadre du Plan de relance. Le public est plutôt constitué de personnes qui rencontrent des difficultés ponctuelles, telles que le chômage, divorce. Ces personnes sont reçues sur prescription des travailleurs sociaux.



- > Les Restaurants du Cœur accueillent 1 500 personnes à Chambéry, une augmentation de 20% est constatée en lien avec des familles de plus en plus précaires en raison de l'augmentation des charges de la vie quotidienne, mais également des travailleurs pauvres, des familles ukrainiennes.

Santé & prévention



Une bonne densité de professionnels médicaux sur le territoire

Un enjeu persistant autour de la santé mentale

Des difficultés d'accès aux soins pour une partie de la population et d'identification des ressources communales

Des bénéficiaires de la C2S en augmentation (6,8% de bénéficiaires de la CMU-C en 2015 à 10,3% en 2021)

Un nombre croissant de bénéficiaires de l'AAH



136

Pour 100 000 hab. densité médecins omnipraticiens

520

Professionnels médicaux et paramédicaux en 2020

1 CLSM

Sur le Grand Chambéry à la rentrée 2022

55,8

Bénéficiaires de l'AAH pour 1000 personnes de 20-59 ans

UN TERRITOIRE QUI RESTE BIEN DOTÉ EN PROFESSIONNELS DE SANTÉ, NOTAMMENT SPÉCIALISTES, À L'EXCEPTION DES INFIRMIERS



Offre médicale

La densité médicale en 2020

	Nombre de médecins omnipraticiens pour 100 000 habitants	Nombre de chirurgiens dentistes pour 100 000 habitants	Nombre d'infirmiers pour 100 000 habitants	Nombre de masseurs kinésithérapeutes pour 100 000 habitants
Chambéry	136,0	79,9	134,3	136,0
Valence	119,0	89,6	171,5	159,1
Troyes	88,7	83,9	72,6	85,5
CA du Grand Chambéry	123,4	75,4	140,4	183,3
Savoie	113,2	59,3	144,6	175,5
Auvergne-Rhône-Alpes	93,6	58,3	158,1	126,9
France métropolitaine	123,4	75,4	151,1	113,5

Source : Insee, BPE 202

En 2020, Chambéry compte 520 professionnels médicaux et paramédicaux.

De fait, la commune bénéficie d'une **dotat**ion plutôt supérieure aux autres échelons en professionnels médicaux, à l'exception des infirmiers qui elle, est très inférieure.

Constat d'une légère baisse de la densité de médecins omnipraticiens par rapport à 2015 (160 pour 100 000 hab.) ; En revanche, même si le ratio reste inférieur à la moyenne nationale pour les infirmiers, la densité a augmenté depuis 2015 (90 pour 100 000 hab.)



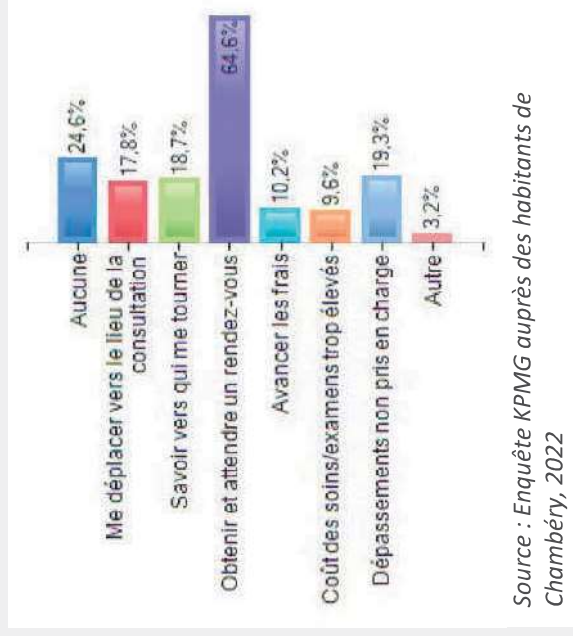
Lors des 12 derniers mois, quelles principales difficultés avez-vous rencontrées pour accéder aux soins ou à des examens médicaux ?

LA PASS : OUTIL DE LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS DE SANTÉ TOUJOURS ACTIF

Une **Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS)** rattachée au Centre Hospitalier de Savoie, cellule de prise en charge médico-sociale destinée aux publics précaires, ayant pour objectif d'améliorer : l'accès aux soins et à la prévention; l'accès au système de soins de droit commun ; l'accompagnement des personnes dans les démarches nécessaires d'accès à leurs droits sociaux. Elle intervient au centre hospitalier et à l'espace solidarité (point santé), situé en ville, à Chambéry.

L'espace **solidarité propose aussi d'autres services dans le domaine de la santé** :

- pour les soins dentaires: l'association dentaire solidarité
- pour les usagers de drogues: l'équipe du CAARUD (Le Pélican) propose des actions de réduction des risques et un échange de seringues
- pour un soutien en santé mentale : l'EMPP (Equipe mobile psychiatrie précaireté), dispositif du CHS de la Savoie.



Source : Enquête KPMG auprès des habitants de Chambéry, 2022

35% des répondants déclarent avoir dû renoncer aux soins au cours des 12 derniers mois.

62,8% des répondants déclarent ne pas savoir à qui s'adresser sur la commune pour des questions de santé

SANTÉ ET PRÉVENTION

DES BESOINS PERSISTANTS EN MATIÈRE DE SANTÉ MENTALE, AGGRAVÉS AVEC LES IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE



Santé mentale

Catégories et indicateurs Données disponibles au 01/02/2022.	Commune : Chambéry		EPCI : Grand Chambéry		Région : Auvergne- Rhône-Alpes		France métropolitaine	
	Ensemble Effectif	Ensemble Densité *	Ensemble Effectif	Ensemble Densité *	Ensemble Effectif	Ensemble Densité *	Ensemble Effectif	Ensemble Taux (%)
5 - Professionnels de santé libéraux	15	25,5 [▫]	26	19,2 [▫]	744	9,3		
Psychiatres								
7 - Recours aux professionnels de santé libéraux	Ensemble Effectif	Ensemble Taux (%)	Ensemble Effectif	Ensemble Taux (%)	Ensemble Effectif	Ensemble Taux (%)	Ensemble Effectif	Ensemble Taux (%) [▫]
Recours à un psychiatre	1 834	2,3	3 641	2,2	173 956	2,0	1 466 148	2,1 [▫]
9 - Traitements médicamenteux								
Patients sous traitement psychotrope	9 325	11634,6	17 485	10439,6	934 258	10 404,3	7 823 879	10624,7 [▫]
Patients sous traitement antidépresseur	5 776	7211,2	11 416	6809,1	548 666	6 135,2	4 211 203	5753,1 [▫]
Patients sous traitement neuroleptique	2 374	2976,9	3 693	2237,3	139 519	1 582,5	1 114 755	1551,8 [▫]
10 - Morbidité : hospitalisation en court séjour en médecine, chirurgie, obstétrique (MCO)								
Séjours pour tentative de suicide	92	148,3	186	135,5	9 082	114,7	80 479	125,2 [▫]

On observe des proportions de patients sous traitement psychotrope, anti-dépresseur et neuroleptique beaucoup plus élevées au sein de Chambéry que dans les échelons de comparaison. Le nombre de séjours pour tentative de suicide y est également plus important. Ces éléments abondent dans le sens des préoccupations de certains acteurs interrogés, évoquant un véritable enjeu de santé mentale sur la commune.

Le territoire est doté d'une offre en psychiatrie publique pour les adultes, enfants et adolescents (CMP, équipe mobile psychiatrie précarité, appartements associatifs, maison des adolescents,...).
De même qu'une offre de soutien psychologique variée pour tous les publics, dont les femmes.

Les enjeux identifiés en 2017 ont été travaillés mais demeurent d'actualité en période post crise sanitaire :

- Un Contrat Local de Santé Mentale a été signé à l'échelle de la Métropole de Chambéry
- Des besoins persistants dans le QPV, notamment auprès du public jeunes, et travaillés dans le Contrat local de santé

Une réactivité certaine durant la crise sanitaire avec la mise en place d'un centre de vaccination en 72h et une forte implication du milieu associatif. Un soutien financier de l'Etat, de l'Ars et 450 K€ de la commune.

UNE PART IMPORTANTE DE BÉNÉFICIAIRES DE LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE DANS LES QPV HAUTS DE CHAMBERY ET BIOLLAY-BELLEVEUE



La **C2S, complémentaire santé solidaire**, correspond à la fusion de la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) et de l'aide au financement d'une complémentaire santé.



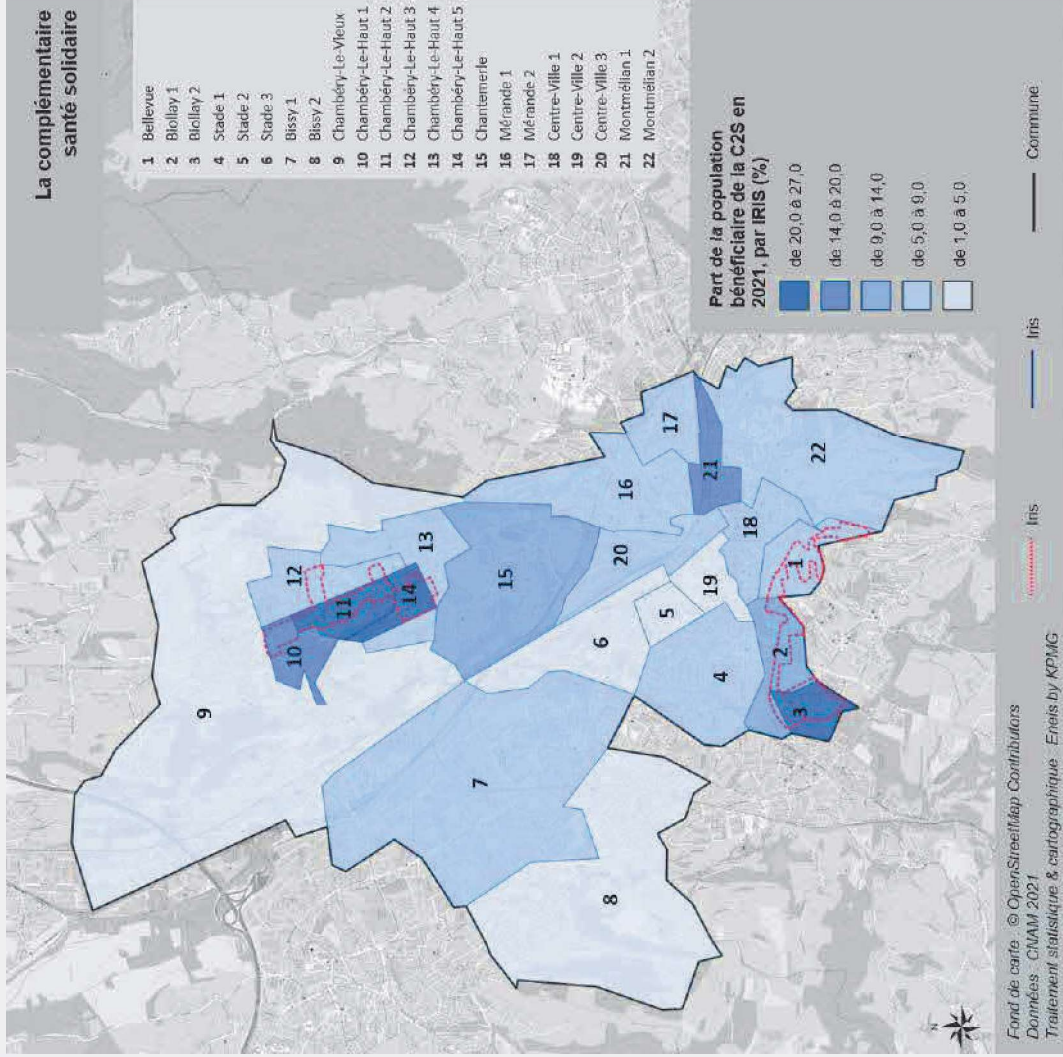
Les bénéficiaires de la C2SS	Nombre de bénéficiaires de la C2S	Part de bénéficiaires sur la population
Chambéry	6 077	10,3%
Valence	9 694	15,0%
Troyes	11 099	17,9%
CA Grand Chambéry	8 574	6,3%
Savoie	16944	3,9%
France Métropolitaine	4896811	7,6%

Source: CNAIM, 2021

NB – précaution de lecture : Ces données peuvent notamment s'expliquer par la fonction de polarité urbaine départementale qu'assure la commune de Chambéry.

Une part de bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire en forte augmentation : **6,8% de bénéficiaires de la CMU-C en 2015 à 10,3% en 2021.**

Pour renforcer l'accès aux soins pour ces populations, il a été délégué au CCAS, par la commune la mise en place d'une **mutuelle communale** d'ici fin 2022.



UN NOMBRE CROISSANT DE BÉNÉFICIAIRES DE L'ALLOCATION AUX ADULTES HANDICAPÉS

Les bénéficiaires de l'AAH en 2020	Nombre de bénéficiaires	Nombre de bénéficiaires pour 1 000 personnes de 20-59 ans (%o)
Chambéry	1 667	55,8
Valence	1 505	52,8 % en 2015
Troyes	1 978	47,1
CA Grand Chambéry	2 883	61,6
Savoie	6 216	42,3
France Métropolitaine	1 122 431	28,7
		34,7

Source: CAF au 31.12.2020

NB – précaution de lecture : Ces données peuvent notamment s'expliquer par la fonction de polarité urbaine départementale qu'assure la commune de Chambéry.

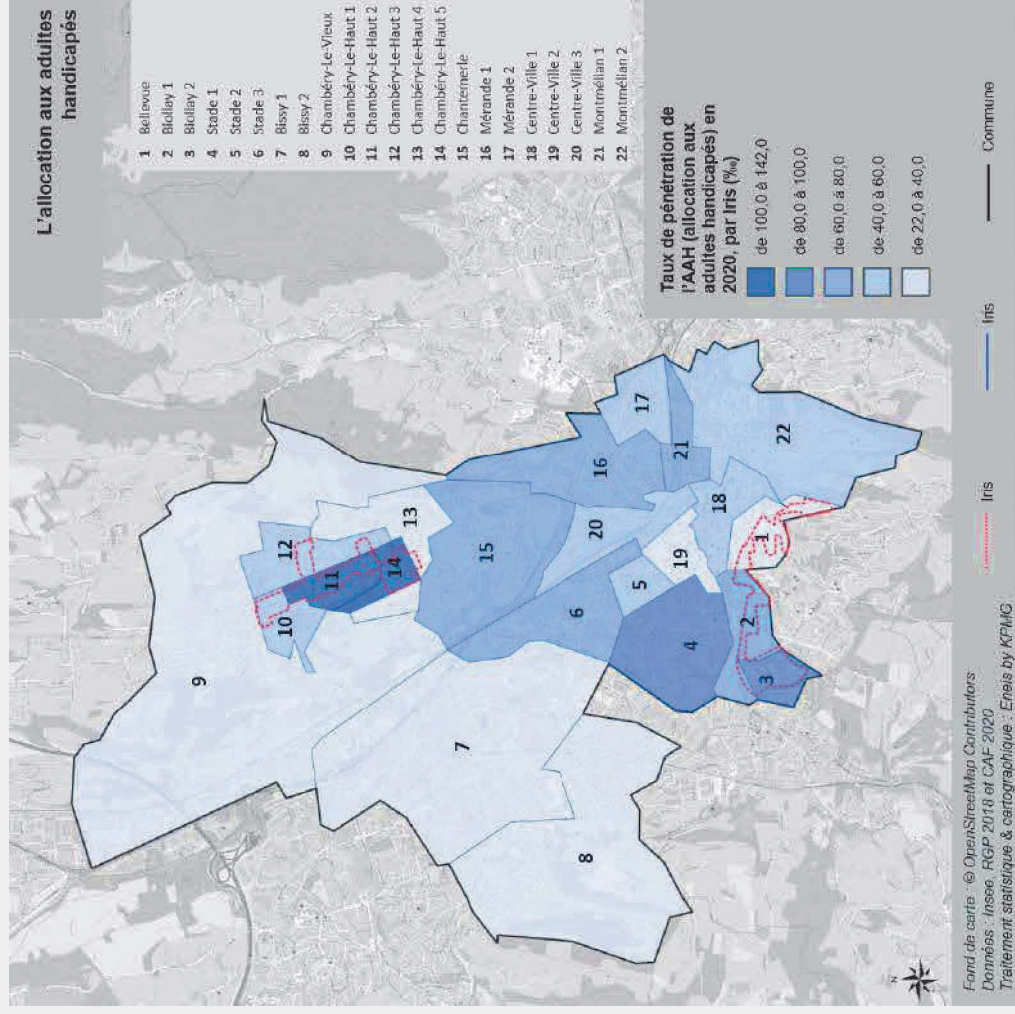


Les bénéficiaires de l'AAEH en 2020	Nombre de bénéficiaires	Nombre de bénéficiaires pour 1 000 personnes de moins de 20 ans (%o)
Chambéry	228	15,4
Valence	322	20,1
Troyes	371	24,1
CA Grand Chambéry	432	13,4
Savoie	983	9,7
France Métropolitaine	322 722	20,7

Source: CAF au 31.12.2020



Parmi les 47 répondants à l'enquête ABS se déclarant en situation de handicap, les avis sont partagés quant à l'accompagnement dont ils peuvent bénéficier. 26 s'estiment insuffisamment informés sur leurs droits ou sur l'accompagnement dont ils pourraient bénéficier.



Des bénéficiaires de l'AAH particulièrement présents au sein des Hauts-de-Chambéry, Biollay, Stade, témoignant d'une vulnérabilité économique et sociale prégnante pour ces publics (cumul de vulnérabilités).

L'inclusion

- **Une commission communale d'accessibilité** travaille à rendre **la ville inclusive** : les services de la Ville de Chambéry et son CCAS sont accessibles aux personnes sourdes et malentendantes (plateforme ELIOZ) ; 4 à 5 équipements publics sont rendus accessibles chaque année aux personnes en situation de handicap ; FALC ; traduction du magazine municipal en braille et en audio,...
- Cet enjeu d'inclusion des personnes porteuses de handicap est réel, toutefois, le chef de file en la matière est le Conseil départemental de Savoie, et la MDPH.
- De part les évolutions réglementaires, les mairies récupèrent la **compétence de la gestion des AESH** durant le temps périscolaire. La commune a revu ses modalités d'accueil des enfants à la rentrée de septembre 2022. Des subventions spécifiques sont prévues dans le cadre du PeDT, mais les acteurs interrogés regrettent le peu de résultats et le manque de coordination entre acteurs.
- La prise en compte et l'approche sont plus structurées dans le secteur de la Petite Enfance avec des professionnels qui ont une plus forte sensibilité au repérage et qui sont régulièrement formés (ex. L'école municipale des sports s'est formée pour accueillir des enfants avec des troubles légers du comportement et des troubles de la sphère autistique). **Une instance de repérage des enfants à besoins spécifiques a été mise en place à l'échelle de la ville et le lien avec les écoles a été renforcé.** Quatre maisons de l'enfance des Hauts de Chambéry coopèrent entre elles et avec des professionnels qualifiés (psychologue, psychothérapeute) pour améliorer l'accueil des enfants. Par ailleurs, la FOL a mis en place le Caroussel, pôle ressource handicap en 2022 sur le secteur des 3-10 ans.
- Les parents concernés sont en attente d'une meilleure communication sur les démarches. Les postes de médiateurs handicap, tels qu'ils existent au sein de l'hôpital, seraient souhaités par les parents au sein des établissements scolaires et des associations pour faciliter la communication et la compréhension.